

MERCURE SUISSE,

OU

RECUEIL
DE

Nouvelles Historiques , Politiques,
Littéraires & Curieuses

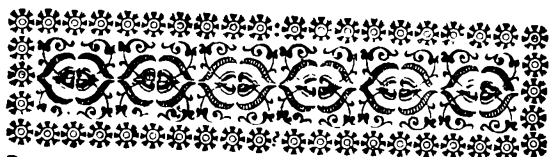
Janvier 1733.



A NEUFCHÂTEL.

Chez JONAS GEORGE Galandre,
M. DCC. XXXIII.

Avec Approbation.



MERCURE SUISSE,

O U

RECUEIL DE NOUVELLES
HISTORIQUES, POLITIQUES,
LITTERAIRES ET
CURIEUSES.

Janvier 1733.



NOUVELLES HISTORIQUES
ET POLITIQUES.
ALLEMAGNE.

VIENNE. Pendant le courant de l'année dernière, la Cour Impériale a été principalement occupée de trois objets importants, qui sont. 1. Les demêlés avec l'Espagne au sujet de l'introduction de l'Infant Don Carlos en Italie, qui ont

A 2

occa-

occasionné diverses Négociations, affés épineuses, & même si fort intrigué, que l'Empereur a été obligé de tenir sur pied un certain nombre de troupes, pour empêcher qu'on ne prit possession des Etats de Parme & de Plaisance, au préjudice des droits de l'Empire. 2. Le secours donné à la République de Gênes dans la Guerre, contre les Rebelles de Corse. La conduite de S. M. I. dans cette affaire, est d'autant plus digne de l'équité & de la grandeur d'ame de cet Auguste Monarque, qu'il a moins cherché à réduire les Corfes, qu'à les réconcilier avec leur Souverain, en ménageant l'Autorité de l'un & les droits & privilèges des autres, lesquels ont été confirmés par un Traité solennel, sous la garantie de ce Puissant Prince. 3. La Pragmatique Sanction, par laquelle S. M. I. en réglant la succession de ses Etats Héréditaires, s'est proposé, non seulement, de prévenir les troubles dans l'Empire; mais aussi de maintenir un certain équilibre en Europe. & par là de conserver la Paix qui y règne présentement. Cette Constitution Impériale a fait l'objet de plusieurs Négociations, tendantes à obtenir la
Ga-

Garantie de diverses Puissances: Le Traité conclu à Coppenhague entre les deux Cours Impériales de Vienne, & de Moscou, & celle du Roy de Dannemarck, est de ce nombre, et a eu pour cause & pour baze cette Sanction Pragmatique. Peut être ferat-elle encore cette année le sujet de quelques Négociations Politiques, sur tout auprès de trois Electeurs, qui n'y ont pas souscrit, empêchés, dit-on, par une Cour qui travaille à les en détourner.

Le Duc de Liria, Min. d'Esp. a été rappelé, il a déjà eu son audience de congé de L. M. I. & des Sérénissimes Archiduchesses, & il doit partir incessamment pour retourner à Séville: Dom Joseph de Viana & d'Equilaz, Secrétaire d'Ambassade, sera chargé des affaires de la Cour d'Espagne: Ce rapel, quoy que fait sous le spécieux prétexte, de faire prendre possession à ce Ministre de la Charge de Lieutenant General, que S. M. lui a conférée, donne lieu à bien des réflexions, d'autant plus que la Cour d'Espagne se plaint fort, qu'on diffère si long-tems à expédier l'Acte de Dispense d'âge, en faveur
de

de l'Infant Don Carlos , & de ce que l'Empereur , par un Décret envoyé à Florence , a défendu aux Etats de Toscane , de reconnoître ce Prince en qualité de Grand Prince de Toscane &c.

Le Marquis de Pallavicini Ministre de la Rép. de Gênes est pareillement rappelé , & il doit être relevé par le Marquis Doria , qui a déjà résidé en cette Cour en la même qualité. L'Empereur a conféré au Prince Maximilien de Hesse Cassel , le Régiment d'Infanterie vacant par la mort du Velt Maréchal Zumjungen ; & ce Prince doit partir pour joindre ce Régiment qui est dans le Milanois.

Le Min. du Roy de Sardaigne doit recevoir dans peu , au nom de son Principal , l'Investiture du Duché de Savoye & de la Principauté de Piemont , & la Cour de Turin a déjà remis en cette Ville, l'argent nécessaire pour les fraix de cette Investiture. On assure aussi que l'on va terminer le Traité d'Alliance , qui est sur le tapis , entre S. M. J. & S. M. le Roy de Sardaigne. Ce Prince ayant fait déclarer à l'Empereur , qu'il étoit prêt à le signer aussi tôt que S. M. J. auroit

aurait donné ses derniers ordres à cet égard au General Philippi, son Ministre à Turin.

La Commission établie par S. M. J. dans l'affaire de S. A. Jll. & Rmc. le Prince de Porentruy, est composée du Comte de Khevenhüller, comme Président, de Messieurs de Dankelman, de Hartig & Hillebrand de Prandau, Conseillers Auliques ; de Messieurs de Dobelhoff & des Comtes de Preuner & de Goes &c. Il est à souhaiter pour l'intérêt du Prince & du Haut Chapitre, de même que pour la tranquillité des Peuples, que cette Commission puisse bien tôt terminer les brouilleries qui agitent cet Etat, depuis long tems. Elles sont nées à diverses reprises, tantôt dans un quartier, tantôt dans un autre, & souvent elles ont fait l'attention des Voisins ; Mais comme le detail en seroit trop long, on renvoye à le faire dans d'autres circonstances plus favorables.

Le Régiment de Lockstadt, a été donné au Marquis de Valparesa, Major Général, qui est actuellement en Espagne, d'où il doit revenir dans peu, pour épouser Mlle de Sastago, fille du Vice-Roy

Roy de Sicile & Dame du Palais de l'Imperatrice. Le Régiment de Locatelli Cuiraissier, sera , dit-on, donné au Prince Héreditaire de Beveren.

Le Comte de Schonborn a été installé dans l'Ordre de la Toison d'or, avec les Cérémonies accoutumées. Le Baron de la Roche , Major du Régiment du Jeune Savoye , a été fait Commandant d'Eperies en Hongrie , & sa charge de Major a été donnée au jeune Comte de Zobor. Le Baron d'Engelhoffen a été nommé Commandant de Temesvvar , & le Baron d'Engelhardt lui succède dans la Charge de Commandant d'Orsova.

L'Investiture du Duché de Brême & Wherden, doit avoir été consommée immédiatement après les Rois. y ayant déjà 200000. fl. consignés pour les frais de cèt Acte. Les 2. Millions de florins qu'on lève sous la garantie des Etats de Silesie , pour la Caisse de Guerre , sont presque complets: On donne 6. pour Cent d'intérêt , outre 2. pour cent , qu'on déduit en fournissant le Capital: Ceux qui dans la suite voudront retirer leurs fonds , devront le signifier quatre

tre années d'avance. On a expédié un Courier à Milan, avec ordre, dit-on, d'y faire les préparatifs nécessaires, pour assembler un Corps considérable de Troupes; & le bruit court, qu'on enverra en Italie 20000. Prussiens & 5000. hommes des Troupes de Saxe Gotha, que l'Empereur doit prendre à sa solde. On dit aussi, que les ordres ont été expédiés à six Régimens, qui sont en Hongrie, de se rendre en Silésie, afin d'être à portée de pouvoir s'en servir en cas de besoin, à l'occasion de quelques Alliances interessantes, que l'on dit, se négocier dans l'Empire.

BERLIN. Dans les différentes Négociations, qui ont occupé toutes les Puissances, durant le cours de l'année que nous avons fini, la Cour de Berlin y a toujours tenu un rang très considérable. Les plus remarquables & qui pourroient avoir de grandes suites, pendant celle cy, sont; l'Entrevüe de Sa Majesté Prussienne, avec l'Empereur en Bohême; les Prétentions renouvelées sur les Etats de Bergue & de Juliers, & les préparatifs faits pour soutenir ces

Prétentions. Mais on doit mettre au rang des Actions Glorieuses de S. M. la charitable & Royale réception , que ce Pieux Monarque a faite aux Emigrans Saltzbourgeois , & toute personne désintéressée regardera , sans doute, la Générosité de ce Grand Prince, comme une Action véritablement Héroïque , même à ne l'envisager que du côté de l'humanité , & sans y faire entrer les sentimens de la Religion & du Christianisme ; En effet rien ne sera plus glorieux dans l'Histoire de cet Auguste Monarque, que d'avoir recueilli vingt mille innocents malheureux , chassés de leur Patrie , par l'unique effet de leur zèle & de leur sincère attachement à la Religion Reformée, & qui d'ailleurs étoient parfaitement soumis & fidèles à leur Souverain. Sa Majesté Prussienne se montre en cela , digne heritier des vertus du Grand & incomparable Electeur , son Grand Père, qui en pareille occurrence , fournit un gracieux Asyle , aux Protestans Réfugiés de la France.

S. M. a fait le 4. de ce mois ses dévotions à Potsdam, & Elle s'est rendue ici le jour des Rois. Pendant le Carnaval
naval

naval, il y aura Redoute deux fois par semaine à la Maison nommée le Palais des Princes. On parle beaucoup d'un prochain Voiage du Roy & du Prince Royal à Brunsvvick. Le General Lepel Gouverneur de Custrin, est mort dans un âge avancé, & le Velt Maréchal Nazmer est à l'extrémité.

Le fameux Baron de Sieberg, dont il a été fait mention dans le dernier Mercure, à l'occasion de la transmutation d'une once de Mercure en une once d'or, ayant sans doute été reconnu pour un Charlatan, a été obligé de déloger sans Tambours ni Trompettes. Il se rendit en poste à Grossen Haym, à 4. milles de Dresde, d'où il eut la hardiesse décrire au Roy de Pologne, qu'ayant été obligé par des raisons de quitter Berlin, il se rendroit auprès de S. M. si Elle le luy permettoit. Ce Monarque qui avoit déjà connoissance de la manœuvre du Chimiste errant, soupçonna du mystère dans son prompt départ de Berlin; C'est pourquoy S. M. le fit arrêter & dépêcha un Courier du Cabinet au Roy de Prusse, pour l'en avertir & lui demander ce qui seroit de son bon

plaisir , sur le compte de cet homme ; S. M. Prussienne ne l'ayant pas redemandé , le Roy de Pologne l'a fait elargir , avec ordre de sortir aussi de ses Etats.

La Baronne de Byrens , du Pays de Gueldres , Epouse du Colonel Plotho , qui est au service du Roy de Prusse , a toujours passé pour Catholique Romaine des plus Zélées , jusques il y a quelques semaines , qu'étant tombée malade à Stettin , & même reduite au point de luy administrer *l'Extrême Onction* : au lieu de recevoir ce dernier Sacrement de sa Communion , Elle déclara au Prêtre qui l'assistoit , qu'Elle vouloit mourir Protestante , & sur le champ , Elle fit sa Confession de foy , au grand étonnement de tous ceux qui se trouvèrent présents. Depuis elle s'est trouvée mieux & on espère même qu'elle relèvera de cette maladie.

FRANCFORT. La Princesse Doüaïrière de Nassau Usingen , née Comtesse de Lovvenstein - Wertheim , est morte ici le 5. du Courant dans la 71. année de son âge.

COLOGNE. Le Comte d'Harrach premier Ministre de l'Archiduchesse Gouvernante des Pais Bas , est attendu à Bonn , pour executer une Commission importante auprès de Nôtre Electeur, d'où il se rendra ensuite à Bruxelles. L. A. E. de Cologne & de Bavière ont eu plusieurs conférences particulières en présence de nos Ministres. S. A. E. de Bavière devoit partir vers le 15. de ce mois pour s'en retourner dans ses Etats. Le bruit court que divers Régimens Prussiens doivent se rendre le Printems prochain aux environs de Wezel ; & l'on publie qu'il doit se former un Camp vers le Rhin , composé de Troupes de différentes Puissances.

SCHWERIN. La Noblesse de ce Duché de Mecklenbourg , s'assemble souvent pour délibérer sur les moyens d'obtenir de l'Empereur, un Decret tendant à engager les Troupes Etrangères à sortir du Pais, & à être remplacées par d'autres Troupes qu'on leveroit dans le Duché , pour les metre dans les Places de défense : Cette affaire, aura été portée à la Diette Générale des Etats de Mecklenbourg,

lenbourg , qui doit s'être assemblée à Sternberg vers la fin de ce mois. On devoit aussi lui communiquer le Rescrit de S. M. I. pour l'établissement de l'Administration de ce Duché, en faveur du Duc Chrétien Louis.

DRESDE. Les Generaux & Chefs des Régimens, qui ont été mandés par le Roy, ont reçu ordre d'avoir leurs Régimens complets & de les tenir prêts à marcher au premier commandement. Le Conseil de Guerre a ordre aussi de faire préparer les Tentes nécessaires, pour 30. mille hommes d'Infanterie & 4000. de Cavalerie. On a arrêté une personne soupçonné d'être l'Auteur d'un Ecrit, concernant les demêlés de cette Cour avec d'autres Puissances, & l'on a fait à ce sujet, des recherches chez tous les Libraires.

Les fréquents vols qui se sont commis depuis quelque tems, dans cette Capitale, & aux environs, ont occasionné des recherches très exactes, au moyen desquelles on a arrêté un grand nombre de Voleurs, même des plus fameux, & dont une partie sont de la formidable
Bande

Bande qui ravage depuis long - tems
 Bautzen & la Haute Luzace. Ces mal-
 heureux découvrent journellement de
 nouveaux Complices, & on est très sur-
 pris de trouver parmi eux des Dévots
 de profession & des personnes regardées
 pour Gens de probité. Le stratagème
 dont on s'est servi dans cette Ville, pour
 en arrêter bon nombre, a été des plus
 Comiques : On fit investir de nuit, su-
 bitement toutes les Maisons de joye, par
 quelques Compagnies du Régiment du
 Prince Royal, & l'on enleva du Lit tous
 les Galans & toutes les Nymphes com-
 modes, qui se trouvèrent au nombre de
 46. hommes & de 47. Donzelles ; les-
 quels furent conduits à l'Hôtel de Ville,
 aux huées de la Populace. Il se fit là
 des reconnoissances plus que Théatrales,
 des Agnès, des Lucrèces, des Catons
 se trouvèrent pris dans ce nouveau filet
 de Vulcain. Ils furent interrogés sévé-
 rement par les Magistrats. Quelques
 uns de la Troupe furent mis en liberté :
 Plusieurs Nymphes furent envoiées aux
 filles Repenties, & ceux qui furent trou-
 vés coupables ou suspects de Vols furent
 conduits en prison. Le nombre des Vo-
 leurs

leurs detenus à Bautzen est si grand, qu'on a été obligé de construire de nouvelles Prisons, & ceux qui sont arrêtés ont été trouvés nantis de passé 80. mille Ecus en argent & en bijoux.

HANOVER. L'Evêque d'Helenopolis, nommé par la Cour de Rome, pour avoir soin des Missions dans le Nord, est arrivé ici. Il a fait la Visite de l'Eglise Catholique, que nous avons dans cette Ville, & il doit aller visiter les autres Eglises de sa Communion, qui sont dans cet Electorat. L'ouverture du Carnaval se fera par la Redoute; mais on n'y tiendra point de Banque, le Roy nôtre Electeur, ayant défendu la Bassette & les autres jeux de hasard.

POLOGNE.

VARSOVIE. Le mauvais Succès de la dernière Diette Extraordinaire, tenue en cette Ville, après la rupture de deux Diettes consecutives, marque incontestablement le peu d'union qui règne parmi les Grands de ce Royaume, & fait connoître visiblement les grands inconvenients

vénients qui peuvent survenir dans un Gouvernement Monarchi-Aristocratique, lors que les Membres ne sont pas unis avec leur Chef & qu'ils ne concourent pas aux mêmes vuës. On ne sauroit disconvenir que le Roy AUGUSTE, n'ait véritablement à cœur les Intérêts de ses sujets, & qu'il ne travaille de tout son possible à affermir leur tranquillité & leur bonheur ; Cependant les Polonois, jaloux à l'excès de leur liberté, voient les Actions Héroïques de ce Prince, dans un point de vüe différent de celui où d'autres Peuples les considèrent, & il semble qu'ils fassent consister la conservation de cette liberté dans la désunion, en la regardant politiquement comme un heureux désordre. S. M. aura encore lieu, suivant toute apparence, d'exercer sa Patience Royale à la prochaine Diette Extraordinaire, & on peut le présumer de cèt Esprit de résistance & de division, qui vient déclater dans les Diettines des Palatinats de Cracovie, Posnanie, Sandomir, Ruffie, Belsick, Cujavie, & Inovvlovisslovv, qui se sont séparées infructueusement, de même que celle des Districts de Chelm. Huliez, Dicheyn,

C

Bielsk

Bielsk & Opalovv. Les autres Diettines se sont pour la plupart tenues en bon ordre & on y a nommé les Députés qui doivent assister à la Diette Generale. Mr. Solouvviski le fils étoit chargé de Pleins pouvoirs du Roi, pour représenter à l'Assemblée de ce Palatinat les motifs, qui ont engagé S. M. à convoquer la Diette Extraordinaire ; C'est ce qu'il a fait avec tant de force & d'éloquence, que cela, joint aux soins qu'il s'est donné, a beaucoup contribué au bon ordre avec lequel s'est tenue cette Assemblée.

R U S S I E.

PETERSBOURG. Durant le Cours de l'année dernière, l'Imperatrice de Russie, marchant sur les traces de son Oncle Pierre le Grand, de Glorieuse mémoire, a donné tous ses soins pour établir le bon ordre dans chaque partie du Gouvernement ; dans la Justice, dans les Finances & dans le Commerce. C'est par une suite de son attention au bien de ses Etats & de ses sujets, qu'on lui a vû conclure trois Alliances considerables & utiles. 1. Un Traité d'Ami-
tié

tié & de Commerce avec l'Empereur de la Chine. 2. Un Traité de paix, de Commerce & de Règlement de Limites, avec le Sophi de Perse. 3. Un Traité d'Alliance avec la maison d'Autriche & le Dannemark, qui luy assure deux Puissans Garants de ses Droits & Prétentions. Enfin nous avons vû S. M. Imp. Czar. se maintenir dans la paisible possession des Provinces conquises, & faire connoître avec beaucoup de fermeté aux Polonois, qu'Elle étoit résolue de toujours protéger la Courlande.

Le Prince Antoine-Ulrich 2. Fils du Duc de Beveren, qui est entré dans la 19. année, est attendu en cette Cour, pour y être élevé & entrer au Service de l'Imperatrice, qui lui donnera un Régiment de Cavalerie avec une Pension de 6000. Roubles. Sur la fin du mois dernier, il est arrivé icy deux Generaux des Cosaques en qualité de Deputés, pour presenter à l'Imperatrice les presents ordinaires, qui consistent entr'autres en 8. beaux Chevaux de ce Pais là : Ils ont été reçeus fort gracieusement par S. M. Imp. Les Tartares de Crimée faisant mine de

vouloir faire une Invasion sur le territoire de Russie , la Cour a envoyé ordre au General Weisbach , qui commande en Ukraine, de redoubler les Postes qui sont sur les frontières.

S U E D E.

STOCKOLM. Le Royaume n'a fourni aucun événement bien extraordinaire, pendant le cours de la précédente année, S. M. attentive au bien de ses Peuples , a recherché de faire jouir ses Etats d'une paix & d'une tranquillité dont ils ont besoin, pour reparer les brèches considérables faites aux Finances , au Commerce & aux forces de l'Etat , sous le Règne Guerrier de Charles XII. Le Roy est secondé dans ses louables dessein , par la tendresse & l'affection de tous ses sujets , qui le regardent comme leur Pere.

On attend ici le Prince Fredrich , Fils du Prince Guillaume de Hesse Cassel, frere du Roy, qui doit , dit-on , être élevé dans cette Cour. Le Sénateur Comte de Horn , a de fréquentes Conférences avec les Ministres Etrangers
&

& spécialement avec le Comte de Castella Ambassadeur de France. La Cour a envoyé ordre à l'Amirauté de Carlsbroon, d'y faire revenir vers la mi-Mars, tous les Matelots absents, & de travailler en diligence aux préparatifs nécessaires, pour pouvoir mettre la flotte du Roy en mer au Printems prochain. Voila qui pourroit faire conjecturer, que l'année courante ne seroit pas aussi tranquille que la précédente. Ce qui confirme cette Reflexion ; C'est qu'on commence à faire de grands préparatifs, tant par mer que par terre, & que S. M. Suedoise a envoyé ordre à Cassel d'y mettre ses Troupes dans un état complet.

DANNEMARCK.

COPPENHAGUE. Ce que la Cour de Dannemarck a fourni de plus remarquable, dans le courant de l'année dernière, est le Traité conclu dans cette Ville, entre Leurs Majestés Imperiales d'Allemagne & de Russie & S. M. Danoise. Les trois Puissances Contractantes s'y sont garanties réciproquement leurs Droits

Droits & Prétentions ; Le Dannenmarck y trouve les avantages , puisque L. M. J. retirent la Garantie qu'Elles avoient accordée au Duc de Holstein pour son rétablissement dans la possession du Duché de Slesvick , & garantissent au contraire S. M. D. dans la possession actuelle où Elle est de ce Duché.

On a présenté au Roy l'Etat de Guerre par Terre , pour l'année 1733. Il a été dressé sur le même pié, que celui des années précédentes ; mais le bruit court, qu'on doit augmenter considérablement nôtre Flote , les ordres étant déjà expédiés pour bâtir plusieurs Vaisseaux de Guerre & Fregates.

F R A N C E.

PARIS. Les événements les plus intéressants qui sont arrivés en France, l'année dernière , ont été occasionnés par la *Constitution Unigenitus* , qui a produit les démêlés, que nous avons vû de la Cour avec le Parlement. Le Zèle outré pour la Cour de Rome , si contraire aux Libertés de l'Eglise Gallicane , que plusieurs Ecclesiastiques , ont fait paroître dans leurs Mandemens , a causé tous

ces troubles ; Les sages mesures que l'on a pris , ont remède à ces desordres , & suivant toutes les apparences , la bonne harmonie qui règne présentement entre le Ministère & le Parlement de Paris , préviendra dans la suite de semblables Divisions.

Nous avons annoncé le mois passé , que le Parlement de Paris avoit repris ses fonctions , & que tous ses Illustres Membres s'étoient trouvés au repas que Mr. le Premier Président a accoutumé de donner , lors de cette rentrée: Monsieur Portail s'est distingué par la magnificence & la délicatesse de ce repas , auquel il y a eu 160. Couverts ; Et la bonne union entre tous les Membres de cette Cour Souveraine, reparut avec éclat pendant le régal.

Lors qu'on célébra la Messe rouge, pour la rentrée du Parlement ; c'étoit la 2. Ferie de la seconde Semaine de l'Avent , seul jour de l'année , auquel l'Eglise Catholique chante cette Prophétie d'Isaïe , Chap. I. vers. 26. *Et restituiam Judices &c.* C'est-à dire ; *Et je rétabliray les Juges tels qu'ils étoient la première fois , & les Conseillers tels que*
dis

du commencement ; & après cela, on l'appellera Cité de Justice, Ville fidèle. Cette rencontre heureuse a fait grand bruit dans Paris ; On en a fait l'application au Parlement rétabli, & on l'a croit faite exprès pour le retour de ces Grands Magistrats , d'autant plus volontiers, qu'elle ne pronostique rien que d'heureux. On s'attend que ce respectable Tribunal , fera éclater de plus en plus son Zèle pour la Gloire de son Auguste Souverain , pour le maintien des précieuses Libertés de la Nation & pour le bonheur des sujets. On dit qu'il commencera l'Exercice des Droits, qui luy étoient contestés par l'examen des Mandemens de l'Archevêque d'Arles & du Cardinal de Bissy , de même que du Formulaire de l'Archevêque de Lion , & autres Ecrits semblables , dont les Auteurs ont , peut être , ignoré l'étendue de l'Autorité Souveraine , & celle de la Puissance Ecclesiastique.

L'Abbé de Gontault Doyen du Chap. de Nôtre Dame de Paris , de qui nous avons annoncé la mort dans les Nouvelles du mois dernier ; a déclaré par son Testament , qu'il révoquoit son
Accep-

Acceptation de la Bulle, & qu'il mourroit
vrai Ré-Appellant : Ce Testament est ac-
compagné de circonstances très édifi-
antes ; car il lègue aux Pauvres 40. mille
Livres en argent & tous ses meubles qui
sont considérables. Voila des armes
pour les Anti-Constitutionnaires, l'Abbé
de Gontault étant regardé comme une
Personne très éclairée & très respecta-
ble, par la pureté de ses mœurs, &
par sa piété toute exemplaire.

Le Conseil du Roy, vient d'ordon-
ner une espèce de réparation à l'infortunée
Cadières, en envoyant Jussion au Parle-
ment d'Aix, de biffer de ses Registres,
tout ce que ce Tribunal y avoit inséré,
à la suggestion de la Société des Peres
Jesuites, contre ceux qui avoient été Com-
missaires dans le fameux Procès, entre
cette Fille & le Pere Girard.

Monf. Hérault Lieutenant Général
de Police & Conseiller d'Etat, vient d'e-
pouser en secondes noces, Madlle. Moreau
de Sechelles, âgée de 17. à 18. ans :
Elle est fille de Monf. l'Intendant de
Flandres. Les Actions de la Comp.
des Indes sont à 1900.

VERSAILLES. Le 1. jour de ce mois , les Princes & Princesses du sang , & les Seigneurs & Dames de la Cour , eurent l'honneur de complimenter le Roy & la Reine sur la nouvelle année. Le Corps de Ville a aussi rendu à cette occasion ses respects à L. M. à Mgr. le Dauphin , à Mgr. le Duc d'Anjou & à Mesdames de France. Le même jour le Roy , accompagné du Duc d'Orleans , du Duc de Bourbon , du Comte de Charolois , du Comte de Clermont , du Duc du Maine , du Comte d'Eu , du Comte de Toulouse , & des Chevaliers Commandeurs & Officiers des Ordres , qui s'étoient assemblés dans le Cabinet de S. M. s'est rendu à la Chapelle du Château ; Le Prince de Conti en habit de Novice , marchoit immédiatement après les Grands Officiers , & le Cardinal de Polignac en Chappe , derrière S. M. Le Roy devant lequel les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses , étoit en Manteau , le Collier de l'Ordre par dessus , ainsi que les Chevaliers. Dès que S. M. a été dans la Chapelle , on a commencé le *VENI CREATOR SPIRITUS*,
après

après lequel, S. E. de Polignac, qui avoit été nommé Commandeur de l'Ordre, déjà le 16. May 1728. a prêté serment & a été reçu par S. M. Ensuite, le Roy a entendu la Grande Messe, & a donné le Colier de l'Ordre à S. A. S. le Prince de Conti. Cette Cerémonie finie, S. M. a été reconduite dans son Appartement en la manière accoutumée.

On assure que les ordres ont été expédiés, pour équiper plusieurs Vaisseaux de guerre, dans nos Ports de mer. On travaille en diligence à Toulon, à l'Equippement d'une Escadre de 15. Vaisseaux de guerre, destinée, dit-on, à demander satisfaction aux Algeriens, de l'insulte faite au Pavillon de France par des Corsaires de cette Nation, qui ont enlevé depuis peu divers Navires François.

MONTPELLIER. Mr. Claris Ministre Reformé & Missionnaire Protestant, arrêté en cette Ville, attendoit son Jugement, qui étoit renvoyé aux Etats de la Province, & qui sans doute ne lui auroit pas été plus favorable, que

celui qui fut porté contre Mr. Durand, il y a 8. à 9. mois, pour le même cas. Mais dans le tems où tout se disposoit à l'exécuter, il a été delivré par une Protection particulière de la Providence. Les R. P. Jesuites, après avoir sollicité & tenté vainement, par promesses & par menaces, d'engager le Prisonnier à renoncer à sa Religion, avoient mis auprès de lui une de leurs Creatures pour tâcher de le convertir: Au lieu de réussir, ce Convertisseur a été amené aux Sentimens de son Cathechiste; & persuadé qu'il étoit luy même dans l'erreur, il a travaillé à briser les fers du Ministre, qui s'est sauvé de sa prison par son secours, & ils se sont retirés l'un & l'autre à Genève, remplis des merveilles que Dieu avoit opéré dans cette délivrance, qu'ils regardent comme miraculeuse.

GRANDE BRETAGNE.

LONDRES. La Cour d'Angleterre, a eu beaucoup de part & une très grande influence, dans les diverses Négociations des Cabinets des Princes, pendant

dant l'année dernière. Que de Ressorts n'a t'elle pas fait jouer dans diverses Cours, pour conserver la tranquillité de l'Europe ? Elle n'a épargné pour cela jusques ici, ni soins, ni dépenses. Le Voyage de S. M. Britannique en Allemagne, n'a pas été inutile à ce vaste & louable Projet, qui fait le principal point de vüe de cet Auguste Monarque.

L'Assemblée Generale de la Compagnie des Indes du 2. de ce mois a fixé le dividend de ses Actions pour 6. mois à 3. & demi pour cent, après de longs débats ; Plusieurs Membres étant du sentiment qu'on ne devoit donner que 3. pour cent, à cause des pertes que la Comp. a faites.

Le 5. du Courant, Fête de Noël, selon le vieux stile, L. M. accompagnées du Prince de Galles & des 3. Princesses aînées, précédées des Hérauts d'Armes, & suivies des Chevaliers de la Jarretière, du Chardon & du Bain, avec les Coliers de leurs Ordres, se rendirent à la Chapelle Royale, où, après avoir entendu le Sermon prononcé par le Docteur Gilbert Doyen d'Exceter &

Sous -

Sous-Aumônier du Roy. L. M. reçurent la Communion des mains de l'Evêque de Londres, Doyen de la Chapelle.

Le Lord Thomas Hovvard, Duc de Norfolk, Comte d'Arundel &c. Premier Duc, Comte & Baron d'Angleterre, & Grand Marechal Héréditaire, mourut de Consomption le 3. de ce mois, dans la 49. année de son Age: Il ne laisse point d'enfans, & le Lord Edouard Hovvard son frère luy succède dans ses Titres & ses Grands Biens.

Suivant les Extraits batistaire & mortuaire de cette Ville, depuis le 25. de Decembre 1731. jusqu'au 23. Decembre 1732. On a batifé 17788. Enfans, & il est mort 23358. personnes.

Les papiers publics sont remplis de raisonnemens pour & contre l'establissement d'une Accise generale, qu'on doit, dit-on, proposer à la prochaine Assemblée du Parlement. Plusieurs Marchands & gens de métier se sont assemblés à la Taverne le Cigne, & ont resolu de deliberer sur les moyens de s'opposer à cette Accise, si elle est proposée: Ils nommèrent 25. Deputés, qu'ils chargerent

rent de donner part de cette résolution à Mrs. les 4. Deputez de cette Ville au Parlement : On pretend qu'il y aura à ce sujet des débats fort vifs.

ACTIONS, Banque 150. Indes 156. & trois quarts. Sud 105. Annuités 109. & trois quarts.

PAIS - BAS.

LA HAYE. Les Etats Generaux n'ont pas fourni aux Nouvellistes bien des Matériaux pendant l'année dernière. Cette Sage République attentive à tout ce qui peut tendre au bien de son florissant Commerce, voit avec plaisir la paix & la tranquillité dont l'Europe jouit, & elle recherche tout ce qui peut les affermir, afin que ce qui fait l'objet de ses vües, & qui est la Source de ses richesses, ne soit point troublé.

Mr. Masch, Envoyé Extraordinaire du Roy de Prusse, a été en conférence avec le Baron de Linden, Président de l'Assemblée des Etats Generaux, à qui il a laissé un Mémoire.

Les Hollandois se scandalisent fort, de ce que les Nouvelles étrangères ont an-

annoncée, à l'occasion des vers qui fongoient les Dignes : Les Nouvellistes de cette République, s'échauffent extrêmement là dessus, & traitent de mensonges grossiers, d'impertinences & de fictions ridicules, la plupart de ce qui a été débité à ce sujet. Un d'entr'eux a qualifié une relation qui se trouve dans la Gazette de Berne, d'être fausse depuis un bout jusqu'à l'autre : Il donne aux Ecrivains, desquels il se plaint, les Epîtres odieuses d'impudent, d'ecerveles &c. Une critique portée avec si peu de ménagement, engagera sans doute les Partis intéressés à se purger sur cet Article.

BRUXELLES. L'Archiduchesse Gouvernante a établi une Commission, pour terminer quelques differents, survenus entre les Membres des Trois États de la Province de Namur. Le Baron de Vaes, Neveu du Vicomte de Bruxelles, mourut en cette Ville le 5. du Courant. La Femme d'un Fermier près d'Anvers a accouché de son 15. fils successivement, sans avoir eu de filles, & on croit que l'Empereur sera Parain de cet Enfant.

ESPAGNE.

E S P A G N E.

SEVILLE. L'Espagne nous a donné un très brillant Spectacle , pendant le cours de l'année que nous avons fini. Cette Couronne étoit restée dans l'inaction depuis le Ministère du Cardinal Albéroni, jusques au Printems dernier, qu'on l'a vû tout d'un coup , armer d'une maniere à repandre l'allarme dans toute l'Europe. On munit l'Italie d'un grand nombre de Troupes. Les Garnisons furent renforcées en Sardaigne ; & les Sorlingues se trouverent environnées de Vaisseaux armés sous divers pretextes. Ce n'est pas à nous à décider , si ces craintes étoient fondées. Il suffit de dire , que cet Orage alla tomber à plomb sur les Côtes d'Affrique. Oran se trouva être l'objet des Preparatifs de l'Espagne ; Cette Conquête fut subite & très glorieuse. La valeur que les Espagnols , ont fait paroître jusques icy , pour conserver cette Place , prouve très bien que la Vertu naturelle à une Nation , peut y paroître quelquefois endormie ; mais qu'elle n'y meurt pas. Les nouveaux Aprêts de Guerre , que
E l'on

l'on fait dans ce Royaume ; les Troupes que l'on y lève ; Une Marine, que l'on renforce extraordinairement ; en un mot toutes les apparences, nous annoncent des expéditions & des événements d'une extrême conséquence, pour cette année.

Le mois dernier, nous avons publié que les Nouvelles recûes d'Oran, étoient tout à fait fâcheuses, que les deux Actions des 21. & 22. Novembre, avoient fort affoibli la Garnison, qu'on disoit même que la Place s'étoit rendue & que la Garnison avoit été faite Esclave. Ces derniers bruits ne se sont pas trouvés vrais. La Cour a depuis reçu par le Marquis de Bay, une Relation circonstanciée des actions dont nous venons de parler, dont voici un Extrait succinct. „ L'armée des Ennemis com-
„ posée de Maures, d'Arabes & de
„ Turcs & forte de près de 50. mille
„ hommes, pressoit vivement le Fort de
„ Ste. Croix, qui domine la Place: Mais
„ le Marquis de Santa Cruz Gouver-
„ neur, ayant reçu le secours du Grand
„ Convoi, si long tems désiré, après la
„ tenue d'un Conseil de Guerre, fit
„ une sortie le 21. avec 8000. hommes
„ pour

„ pour attaquer les Barbares , malgré
 „ leur Superiorité ; car ils étoient plus
 „ de 5. contre un. Cèt habile General
 „ entreprit cette , Action dès le lende-
 „ main du débarquement , pour sur-
 „ prendre les Infidèles , qui s'inagi-
 „ noient qu'on laisseroit reposer les
 „ Troupes. Le Combat fut sanglant
 „ & dura près de 6. heures. A la
 „ fin les Barbares furent contraints de
 „ céder à la valeur des Espagnols , &
 „ de prendre la fuite avec beau-
 „ coup de desordre. On pilla leur
 „ Camp , qui fut détruit en peu de
 „ tems : On combla leurs retranche-
 „ ments : On brûla leurs Tentes &
 „ leurs Barraques ; & l'on prit tous leurs
 „ Canons , dont quelques uns furent
 „ conduits dans la Place ; On encloua
 „ ceux qu'on ne pût transporter , & on
 „ les jeta dans des précipices. En un
 „ mot la Victoire a été des plus complet-
 „ tes , & les Barbares sont absolument
 „ hors d'état de recommencer le Siège
 „ de cette forteresse : Mais cèt avan-
 „ tage coûte cher , puisque S. M. y a
 „ perdu le Vaillant Marquis de Sta.
 „ Cruz , Gouverneur General des Con-

„ quêtes d’Affrique , le Brigadier Mar-
„ quis de Valdecagnaz , & le Colonel
„ Don Joseph Pinel , qui sont univer-
„ sellement regrettés. Outre ces bra-
„ ves Officiers , il est resté sur la Place
„ environ 800. Espagnols , sans comp-
„ ter les bleffez , qui sont en grand
„ nombre. Cette perte n’est pourtant
„ pas à comparer à celle des Ennemis ,
„ dont on a fait une véritable bouche-
„ rie. L’intrepidité avec laquelle les
„ Troupes du Roy , ont attaqué & chas-
„ sé les Maures , leur a merité les
„ plus grands Eloges , de la part de
„ tous les Generaux.

Le Marquis de Santa Cruz , s’est
acquis une glorieuse reputation , par ses
Lumieres dans la Politique , & par sa
Science dans l’Art Militaire , de même
que par sa valeur. Il s’étoit fait ad-
mirer au Congrès de Soissons & depuis
à la Cour de France. Ses Négociati-
ons , les Ouvrages qu’il a laissé , en-
tr’autres ses Réflexions Militaires en Es-
pagnol , imprimées en XI. Vol. in 4.
aussi bien que ses belles Actions ,
rendront son nom fameux dans l’Hi-
stoire.

On

On a quelque lueur d'esperance que cèt Illustre Marquis , pourroit bien être vivant & prisonnier à Alger. On dit même que le Comte de Montijo nôtre Ambassadeur en Angleterre , en a reçu des nouvelles circonstanciées , dans lesquelles on raporte ; que les Infidèles l'ayant trouvé parmi les morts , avoient voulu le depouiller ; mais qu'ils s'étoient apperçûs qu'il étoit encore vivant, quoi qu'il eût trois blessures dans le Corps & deux au bras droit : Ce qui les avoit engagé à le mettre sur un chameau , pour le transporter à Alger. On ajoute même qu'on avoit envoieé quelques Officiers , pour reclamer ce brave Gouverneur , en payant sa rançon. S. M. C. a accordé à la Marquise de Santa Cruz, revenuë depuis peu d'Oran à Cadix , une Pension Viagère de 600. Pistoles , Elle a donné une Commanderie de 400. Pistoles de rentes au fils aîné de cette Dame ; Une Compagnie de Cavalerie à son 2. fils & une d'Infanterie au 3. avec promesse d'avancer ses autres Enfans , lors qu'ils seront en âge.

Le Lieutenant General Marquis de Villadarias , a été nommé Gouverneur des Conquêtes d'Afrique , à la place du Marquis de Santa Cruz. On a fait de grandes réjouissances dans toutes les Villes du Royaume , pour l'heureux succès des Armes de S. M. C. & nos Ambassadeurs dans les Cours Etrangères , ont fait chanter le TEDEUM , donné de superbes festins & des Illuminations magnifiques , spécialement à Paris & à Londres.

Les ordres sont donnés de former en Catalogne , une Armée de 36. mille hommes , pour le mois de Fevrier prochain ; Elle sera de 26. mille Fantassins & de dix mille Chevaux : A cèt effet , on va lever 16. milles hommes. On ne cesse point non plus , de travailler avec une activité extraordinaire , à l'Armement d'une Flote considerable , & les Ordres de la Cour pour l'augmentation des Troupes , s'exécutent d'autant plus ponctuellement , qu'ils sont accompagnés , de ce que l'on appelle *le Ners de la Guerre*.

L'Université de Salamanque , a présenté au Conseil de Castille , une Supplique

pliqué très bien raisonnée & amplement motivée, tendante à demander à S. M. C. qu'Elle veuille interdire aux Jésuites l'Instruction de la Jeunesse, dans tous ses Etats ; parce que ces Peres, selon cette Supplique, inspirent aux Enfans des principes dangereux & une Doctrine pernicieuse. Le Conseil de Castille est, dit-on, présentement occupé, à examiner cette Demande, avec tous les Mémoires & preuves que l'Université de Salamanque y a joint contre la *SOCIÉTÉ*. Voila un Echec mortifiant, pour ces bon Peres, qui se trouvent présentement disgraciés de la Chine, du Japon & du Pérou ; Ces habiles Pédagogues sont aussi débusqués, de leurs Collèges à Venise depuis long-tems, en Savoye depuis peu, & on croit qu'ils vont l'être bientôt en Espagne. Leur expulsion du Paraguai, doit sur tout, leur être très sensible, puisque c'étoit de là qu'ils tiroient des Trésors immenses. C'est de ces lieux, & sur tout des Provinces de Parana & Vrugai, qu'ils s'étoient rendus Maîtres absolus, ne voulant reconnoître aucune autorité Supérieure à eux, pas même celle du Roy Catholique : L'Assomption &

& les autres Villes de leur dépendance, étoient les Magazins les mieux fournis des Indes, & ces R. P. avoient trouvé le Secret de s'emparer presque de tout le commerce de la Plata, du Pérou & du Mexique. Mais ces habiles Politiques, ayant donné lieu de mécontentement à leurs prétendus Sujets, ils se sont soulevés, & pour les réduire, les Jésuites demandèrent du Secours au Viceroy du Pérou; Ce Seigneur envoya ordre dans quelques Provinces des environs, de conduire des Troupes au Paragay; mais ce fut pour prêter main forte aux habitans opprimés & pour leur aider à expulser les R. P. qui s'étoient intrus dans la Souveraineté du Païs.

PORTUGAL.

Le Docteur Michel Monteiro Bravo, Chevalier de l'Ordre de Christ, Desembargador & Auditeur Criminel de la Maison des Requêtes, est mort le mois dernier, de même que le Docteur Jean de Araujo Ferreira Rebello, Membre de l'Université de Coimbre & Juge de la Chancellerie de la Maison des Requêtes

quêtes ; Ce dernier est généralement regretté à cause de sa grande science.

Les derniers avis de la Santa Cruz, portent que le Commerce étoit entièrement ruiné, à cause des Guerres Civiles, qui y continuent toujours avec la même violence, entre les habitans des Montagnes, qui ne se font aucun quartier.

I T A L I E.

ROME. La Cour Sainte a été très occupée l'année dernière ; ses prétentions sur Parme & Plaisance, qu'Elle regarde comme Fiefs du St. Siège ; les démêlés avec la Savoye ; la Constitution Unigenitus ; les Procédures contre ceux qui ont malversé sous le précédent Pontificat : Tous ces objets ont intrigué SA SAINTETE & les Eminences, & plusieurs de ces Articles exerceront encore la Politique du Souverain Pontife, & des Cardinaux, pendant l'année que nous commençons.

Le Cardinal Coscia est très mal d'une nouvelle attaque de goutte. Le Cardinal Fini a présenté à Sa Sainteté

un Projet d'Accommodement , pour terminer les differens avec la Cour de Turin , & le St. Père l'a , dit - on , approuvé.

NAPLES. Les tremblements de terre , dont il a été fait mention le mois dernier , ont causé des dommages infinis. On fait monter ceux de cette Capitale, à plus de quatre millions de Scudis. Avellino , Capoue , la Vallée de Benevent , de même que la Ville de ce nom , ont été encore plus maltraitées. Les secousses alloient comme par ondulation , & la surface de la terre s'élevoit & s'abaissoit, d'une manière à saisir défroy les plus intrépides. Les Batiments les plus massifs , comme les Eglises & autres Edifices publics , ont été fendus & la plupart renversés. Le nombre de ceux qui ont péri est très considerable.

On ne sera peut être pas fâché, de voir ici un petit détail des demêlés du Duc de Gravina , Neveu du feu Pape Benoît XIII. & de M. Olivieri Evêque de Gravina , parce que cette affaire , suivant toute apparence , causera des brouilleries entre le St. Siége , & ce Royaume.

Les

Les habitans du Territoire de Gravina, se trouvant réduits dans l'impossibilité de payer les Taxes, à la Chambre des Finances, à cause des immunités, & exemptions des Ecclésiastiques, qui sont des plus considerables : Le Duc leur Seigneur, fit à ce sujet des Remontrances au Conseil Collateral, qui ordonna qu'il seroit accordé aux Ecclesiastiques, tout ce qui leur est necessaire pour leur entretien & leur subsistance quotidienne, & qu'on emploieroit le reste de leurs revenus, à l'acquit des Charges publiques. Le Duc fit notifier par quatre Ecclésiastiques, ce Règlement du Conseil, à Mr. Olivieri Evêque de Gravina, & en même tems, il lui fit faire quelques propositions pour régler cette affaire avec lui à l'amiable. L'Evêque ne répondit à cette politesse, que par des menaces contre le Duc, contre ses Officiers, & contre les Ministres d'Etat de l'Empereur. Il dit entr'autres, qu'il ne savoit ce qui l'empêchoit de les excommunier tous dans le moment. Sa Grandeur dépêcha aussi tôt un Exprès au Pape, pour l'informer de tout ce qui se passoit. Le St. Pere prévenu par l'E-

véque; qui sans doute mettoit à côté le malheur de ces Peuples, assembla la Congregation des Immunités. Il en émanat un ordre au Prélat, d'user de tous ses droits & d'envoyer à Rome pieds & poings liés, les quatre Ecclesiastiques, qui avoient signifié le Règlement de leurs Supérieurs seculiers; En même tems, il fut ordonné au Duc de Gravina, de suspendre ses procédures en faveur de ses sujets, sous peine de l'indignation de Sa Sainteté, d'être privé du Droit d'assister au Trône Pontifical, de perdre ses autres prérogatives, & de voir sequestrer les biens qu'il possède dans l'Etat de l'Eglise. D'un autre côté, le Prélat fut cité par le Conseil Collateral, pour se rendre à Naples, il ne comparut pas, sous prétexte qu'il avoit la goutte; mais il attendoit ses derniers Ordres de Rome. Dès qu'il les eût reçu, il alla à la tête d'une partie de son Clergé, fulminer l'Excommunication contre le Duc de Gravina son Seigneur & contre tous ses Officiers, de même que contre le Tribunal Royal de Matera; Il afficha lui même la Patente d'Excommunication; après quoi il prit en toute diligence la route

route de Rome , accompagné de son Grand Vicaire. Le Conseil Collateral ne fut pas plutôt informé de ces démarches , qu'il fit confisquer tous les revenus de l'Evêché , & mettre aux Arrêts les Parents du Prélat. On envoya même après lui pour l'arrêter , mais il sembloit que sa Mule avoit des ailes , & la Grandeur eût bien tôt passé le Territoire. Ce Procès entre le Trône de Naples , & ce Pasteur , paroît devenir sérieux , puis que ce dernier est protégé par Sa Sainteté , qui l'a même nommé , en reconnoissance de son Zèle, Proto-Notaire Apostolique & Prélat Assisant au Trône.

GENES. Les troupes Impériales sont toujours dans l'Isle de Corse , & les Chefs des Mécontents n'ont pas encore été élargis du Château de Savone. Le Senat ne laisse rien transpirer des résolutions qu'il prend , par rapport à ces deux points. Il reçoit continuellement des Dépêches de Vienne , sur lesquelles on est aussi fort secret. On présume cependant que la Cour Impériale persiste dans ses premiers sentiments au
sujet

sujet de cette Ile & des Mécontens ; & que d'un autre côté les Génois continuent à s'oposer sourdement aux vûes de l'Empereur. Ces Mistères Politiques éclorront sans doute dans peu. On garde aussi un profond silence, sur les motifs qui ont engagé le Senat , à faire arrêter plusieurs Officiers de la République: Deux de ceux là , savoir le Capitaine Gentile & un autre du même nom , se sont sauvés dans un Batiment Etranger & retirés à Livorne. Les differents entre la République & la Cour de Turin, au sujet des frontières , augmentent tous les jours.

T U R Q U I E.

CONSTANTINOPLE. Que d'instabilité & de changement, ne voyons nous pas à la Sublime Porte: La Déesse aveugle y tourne sa rouë , avec une rapidité inconcevable. Depuis ceux qui remplissent le Trône des Ottomans , jusques aux moindres Officiers de cette Cour , il n'y en a point qui soit à l'abri des revers & des caprices de la Fortune. Le Sultan Mustapha aujourd'huy
Rè-

Règnant, qui est parvenu au Trône, par la chute & le renversement de son Prédécesseur, est luy même menacé d'en descendre, pour faire place à son Frère ou à son Neveu. Les précautions qu'il a pris, d'éloigner de la Capitale & du Serrail la plus grande partie des Janissaires, en les envoyant sous divers prétextes vers le Niefter & la Valachie; La paix qu'il a pensé faire avec les Perses; La peste qui a ravagé Constantinople & diminué par conséquent le nombre des mutins; Les exemples de rigueur; Les voyes de douceur pratiquées tour à tour; Les changements des Ministres & des principaux Officiers: Tout cela n'a pû jusques ici affermir son Autorité. Cette situation chancelante, dans laquelle il se rencontre, & les troubles intérieurs de cèt Empire, ont empêché les Turcs d'attaquer la Russie ou la Hongrie, comme ils en avoyent dit-on, formé le projet dès long-tems. Cependant il pourroit y avoir quelque apparence de guerre contre les Chrétiens, puisque la Porte a expédié des Ordres en Valachie d'enroller le 4. homme de ceux qui sont en état de porter

ter les armes , & de les tenir prêts pour être envoyés dans les lieux marqués au delà du Danube , avec un certain nombre de Chevaux.

S U I S S E.

ZURICH. Nôtre Canton s'est enfin déterminé à se joindre à tous les autres Membres du Louable Corps Helvetique , pour entrer en Négociation avec S. E. M. le Marquis de Bonac , au sujet du Renouvellement d'Alliance, entre S. M. T. C. & les Cantons Suisses , & il y a lieu d'espérer , que ces Négociations pourront être suivies d'un heureux succès.

BERNE. Les démêlés d'Apenzell , ont occasionné une Députation de ce Canton à L. L. E. E. de Berne , que l'on croit avoir été envoyée à deux fins. 1. Pour informer Nos Magnifiques Seigneurs de ces troubles , & de la situation présente des affaires. 2. Pour présenter L. L. E. E. sur l'intérêt & le parti qu'Elles pourroient y prendre. Il y a actuellement une Diette des Cantons Protestans

à Frauenfeld ; à l'occasion de ces brouilleries , & on mande de ce dernier endroit , que les Deputés de nôtre Canton & de celui de Zürich , avoient fait comprendre à ceux d'Appenzell , que le veritable sens du Traitté de Paix de Roschach , est à l'avantage de ce dernier Canton ; surquoy ces Deputés sont allés chez eux pour en faire part à leurs Superieurs , & revenir ensuite à la Diette , avec de plus amples Pouvoirs ; ainsi , on espere que ces divisions facheuses pourront se terminer heureusement.

LUCERNE. Les maladies Epidémiques regnent dans cette Ville , comme elles font presque par tout , cependant il n'y a guères que les Viellards , à qui elles soient funestes. Il est mort en deux jours icy 4. Personnes , qui composoient ensemble le nombre de 365. années , autant qu'il y a de jour dans un an. Pendant l'année dernière , il est mort dans nôtre Ville 105. Personnes , & on y a batisé 142. enfans.

On a brulé le 13. de ce mois , publiquement , & par les mains de l'Exe-

cuteur de la Haute Justice, une pièce en Vers contre la Magistrature. On promet 100. Ecublans à celui qui découvrira l'Auteur de cét Ecrit séditieux.

BALE. Nos Gracieux Souverains ont renouvelé le 18. du cour. leur sage & Pieux Reglement du 31. Janvier 1727. pour empêcher les jurements, Blasphèmes, & autres Crimes & abus dangereux, & pour engager leurs Bourgeois & Habitans à la crainte du Seigneur, & à la pratique de la Pieté.

BIENNE. Mr. le Maître - Bourgeois Scholl, qui a exercé avec beaucoup d'honneur & de distinction, la charge de Chef de la Bourgeoisie de cette Ville, pendant l'espace de plus de 25. ans. se trouvant dans un âge avancé & incomodé depuis long - tems, en a demandé la démission, qui lui a été accordée ; Et pour marque de la satisfaction que l'on a eu de ses services ; Mr. Scholl son fils a été reçu dans le Conseil. Mr. Vildermeth a remplacé Mr. Scholl dans la Charge de Maître - Bourgeois

geois , & on espere qu'il sera digne Successeur de son Dévancier , pour le bien de nôtre Bourgeoisie.

Le 21. du Courant ; On rendit Jugement contre 3. hommes de Perle & 3. de Bojean , impliqués dans la batterie & le Meurtre arrivé dans ce dernier Village. Le plus coupable a été banni à perpétuité , & les autres pour un tems.

PORENTUUY. Nous avons dit dans nos Nouvelles du mois dernier , qu'un certain nombre de Deputés des Cantons Catholiques , devoit se rendre incessamment à Porenttuy , pour travailler à un accommodement amiable entre S. A. Ill^{me}. & R^{me}. & une partie de ses Sujets: Mais jusques ici cela n'a pas eu lieu. Nous ne saurions dire si ce Prince a changé de sentiments , ou si sa Résolution n'est que différée. Ce qu'il y a de sûr , c'est que S. A. a fait venir en cette Ville deux habiles Jurisconsultes , qui sont Mr. Schmauf Conseiller Privé du Margrave de Bade Dourlach & Mr. le Chancelier Staff de Fribourg en Brisgavv , lesquels travaillent

à ce qu'on dit , à justifier la conduite & les droits du Prince Evêque dans ces demêlés: Le tout sans doute pour être présenté devant la Commission nommée par S. M. Impériale, dont il est parlé dans l'Article de Vienne. Il y a déjà quelques Semaines, que Mr. Schmaus travaille sur les pièces qui luy ont été fournies par la Cour. Le tems nous fera connoître l'habileté de ces Jurisconsultes distingués. Les Sujets taxés d'être tombés en rebellion, disent qu'il faudra convenir de l'étendue de leurs Lumières , s'ils parviennent à faire trouver les Peuples coupables. Il a paru diverses Relations peu fidèles de ces difficultés & plusieurs personnes s'imaginent que la Religion a part dans ces brouilleries ; mais il n'y a rien moins que cela. Ce sont principalement les Sujets Catholiques Romains de ce Prince, qui son Complainants & qui, ont porté leurs Grieffs devant le Conseil Aulique, sur des Droits purement temporels, comme des Taxes. Impositions &c.

COIRE.

COIRE. Il est survenu des difficultés entre l'Evêque de Côme , & le Noncé Apostolique , d'un côté ; & les Commissaires des Liges Grises , nommés pour juger l'affaire du Prêtre Merito , & de ses Complices. Les premiers se plaignent , que les Commissaires ont condamné , & fait exécuter la Sentence contumace rendue contre le Prêtre Merito , & un autre Prêtre son Complice d'assassinat , avant que ces deux Ecclesiastiques eussent été dégradés. Ces Plaintes sont portées en Cour de Rome , & on envisage cette affaire comme une énorme violation des Immunités Ecclesiastiques. Mais comme les Liges prétendent avoir un Droit égal , en matière criminelle , sur les Ecclesiastiques , comme sur les Laïques ; On croit qu'Elles maintiendront tout ce qui s'est passé à ce sujet.

Z U G. On écrit de cette Ville , qu'un jeune Vicaire y ayant prêché d'une manière inconsidérée , & choquante pour la Magistrature , a été obligé de se retirer d'abord à Lucerne , auprès du Noncé. Le Magistrat engagea les Eccle-

Ecclesiastiques à s'assembler pour ce sujet ; mais ils ont trouvé à propos de renvoyer la décision de cette affaire à Mr. L'Evêque de Constance ; ce que le Nonce a approuvé. Ensuite de cet arrangement , & dans l'attente de la Prononciation de Sa Grandeur , le Vicaire est revenu en cette Ville. Nous donnerons dans la suite une information exacte des troubles de ce Canton , dont plusieurs ignorent la cause ; mais nous attendons des éclaircissements à ce sujet , ne voulant rien aventurer , ni rien avancer sans fondement.

APPENZEL. Une Marchande de toile , native de ce lieu , se sentant du dégoût pour son mari , lia un Commerce criminel avec un autre Marchand , qui répondoit à sa dangereuse passion , & qui entroit aveuglément dans toutes les vues de sa Maitresse. Le Mari étoit un obstacle à leurs entrevues , & ils ne pouvoient se satisfaire aussi commodément , que leurs desirs le leur inspiroient ; C'est ce qui leur fit prendre la funeste résolution de lever cet obstacle en assassinant ce Mary incommode. Cèt
abo-

abominable dessein fut exécuté, par le Galant, dans la Forêt de Liechtensteg; mais cette malheureuse doutant encore de sa mort, se rendit auprès du Cadavre, qu'elle trouva ayant les yeux ouverts; & lui soupçonnant encore quelque signe de vie, elle en vint, à cette enormité de barbarie de luy couper elle même la gorge; mais comme le Ciel ne laisse pas impunies des Actions aussi exécrables, Dieu a permis que ces deux coupables, ayent été arrêtés, & mis entre les mains de la Justice, qui en fera une punition exemplaire, & proportionnée à l'enormité de l'action.

NEUFCHATEL. Le premier jour de l'Année, après le Service Divin & l'Audition du Sermon prononcé par Mr. Sandoz Doyen; Mrs. les Pasteurs, Mrs. les Quatre Ministres & Conseil de Ville, Mrs. les Officiers & autres Personnes Notables, se rendirent au Château, suivant la pratique usitée en pareil jour, pour présenter au Gouvernement, les assurances de leur fidélité, leurs respects & leurs vœux, pour L. M. & pour la Maison Royale. Mr Ostervald
Pasteur

Pasteur de cette Ville, porta la parole & à cause de l'indisposition de Mr. le Gouverneur, son compliment fut reçu par Mr. l'Ancien Tresorier General Chambrier, faisant fonction de Doyen, accompagné de Messieurs du Conseil d'Erat. Il n'est pas necessaire de faire l'Eloge de cette Pièce d'Eloquence ; Le nom seul de l'Orateur suffit pour en donner une haute idée. On gouta sur tout la délicatesse avec laquelle les Vertus de la Reine furent étalées.

Mr. L'Allemand riche Négociant de cette Ville, & qui avoit aquis tout son bien dans le Commerce, est mort dans les commencemens de ce mois, sans enfans, & même sans aucun Parent plus proche du troisieme. degré. Il avoit déjà disposé entre vifs, de ses Maisons, de ses Jardins & deses autres biens fonds ; Mais par son Testament ouvert publiquement à la Maison de Ville, il a fait divers Legs à ses Parents, & à des Personnes qu'il consideroit ou affectionnoit, & il a institué son unique Héritière, la Maison de Charité de cette Ville, nommée la Maison de Discipline ou de Correction, qui aura dit-on, en

en bonnes Rentes & en Argent comptant environ 200. mille francs.

Les Habitans de nôtre Ville, n'ont pas été exemts des maladies Epidémiques qui se sont fait sentir presque dans tous les Païs. Peu de familles & de Personnes même, ont échappé à leur atteinte. Jamais saison ne fut plus riche pour les Médecins.

Ce mal, essentiellement le même dans le principe, s'est fait sentir chez plusieurs, par differens symptomes. Il commençoit ordinairement par des frissons, suivis de points au côté, ou d'une fausse Esquinancie, & quelques fois de douleurs dans tous les Membres. La plus part des malades étoient accablés, il se plaignoient d'un violent mal de tête & d'un dégoût universel. Plusieurs avoient des nausées & de legers vomissemens, & d'autres étoient dévoiés. La Fievre s'allumoit bien vite chez quelques uns. Il y en avoit aussi qui saignoient abondamment du nez; & presque tous enfin, ont eû une toux des plus violentes & des plus opiniâtres, principalement ceux en qui il ne se faisoit aucune évacuation, dans les commencemens.

H

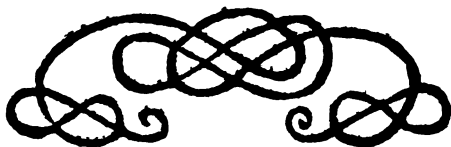
Cette

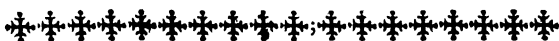
Cette maladie a été fatale à quelques personnes âgées. Les jeunes & les Vigoureux se tiroient assez facilement d'affaire. Il n'y avoit qu'à laisser agir la Nature, ou l'aider, en suivant la Voye qu'elle montrait.

La saignée a été utile, & même nécessaire, aux Personnes d'un tempéramment sanguin, qui étoient en fièvre, & chez qui les sueurs ne se dégageoient pas d'abord. Si on la négligeoit dans ces cas, les malades saignoient du nez. Les Sudorifiques & les Diaphoretiques fixes, ont été d'un grand usage, & c'est par leur moyen, que le plus grand nombre des malades a été délivré. Rien en particulier, n'a mieux fait, dans ce genre, que l'infusion des Vulnéraires les plus doux, & des fleurs adoucissantes & pectorales, spécialement de la Veronique, du Lierre terrestre, des Capillaires, des fleurs de Coquelicot ou pavôt rouge des Champs, des petites marguerites, des Pâdines &c. prises en forme de Thé. Les Personnes délicates, dont la maladie n'étoit pas d'ailleurs trop sérieuse, se sont contenté du Thé
avec

avec un peu de safran. La chaleur seule du lit, avec l'abstinence, & une simple boisson adoucissante, a suffi pour quelques uns, & peut être que ceux cy ont été les mieux avisés. Dans les Cas de dévoyement & même de nausées, on a employé, avec succès, les purgatifs d'un certain ordre, & la décoction des bois. Il a aussi fallu, dans l'opiniâtreté & la violence de la Toux, avoir recours aux Béchiques incrassans ou fondans, suivant le cas.

On voit par l'Histoire de ces maladies, qu'il n'y a rien de plus sûr en Medecine, que de suivre la voye que la Nature indique; que les remèdes les plus simples ne sont point à mépriser; & en particulier, que les Medecins doivent les connoître & se faire un devoir de s'en servir.





NOUVELLES LITTERAIRES.

Histoire des Rois de Chipre de la Maison de Lusignan &c. Traduit de l'Italien du Chevalier Henry Gibelet. A Paris chez André Cailleau &c. 1732. 2. Vol. in 12.

Cet Ouvrage a été composé en Italien par un Cypriot, qui étoit par conséquent plus en état que d'autres, de donner une Histoire exacte des Anciens Maitres de sa Patrie. Ce Livre est écrit avec toute l'attention, la netteté de stile, la précision & l'arrangement que l'on peut desirer. Tout est parfaitement relatif au sujet, & il ne parle de l'Histoire des autres Etats, qu'autant qu'il est nécessaire pour la liaison des faits qu'il rapporte. On y trouve diverses choses interressantes, & l'on y remarque,

marque, combien un petit Etat , peut montrer de Grandeur , & acquérir de Gloire , lors qu'il est bien gouverné. Les Rois de la Maison de Lusignan , ont soutenu leur petit Royaume , avec tout l'éclat & tout l'honneur que de Puissants Princes ont pû meriter , dans le Gouvernement de grands Royaumes , & avec des forces considerables. On trouve par tout une sage retenue dans l'Historien. Il y parle respectueusement des Rois , lors même qu'il en raporte les fautes ; qualité très estimable dans un Historien , qui fait rendre aux Puissances l'honneur qui leur est dû.

*Lettres à Mad. T. D. L. F.
sur Mr. Houdart de la Motte , de
l'Academie Française. A Paris chez
Chaubert , &c. 1732. Brochure
in 12. 28. pages.*

Ce petit Ouvrage , est un hommage rendu à Mr. de la Motte , par un ami plein de zèle pour sa mémoire , mais en même tems exempt de partialité. Il contient des louanges fines & delicates,
une

une critique judicieuse & approfondie ; un Stile élégant & précis , & beaucoup de talent pour un genre d'écrire très difficile , qui a pour objet les choses de sentiment & de goût , & dont le but est d'éclaircir & de fixer , s'il est possible , les idées sur cette matiere , en remontant jusqu'aux principes des agrémens. L'Auteur donne d'abord une idée generale du caractère de Mr. de la Motte ; ensuite il examine les differens jugemens qu'on a porté de ses Ouvrages , & il en cherche les raisons. On l'a beaucoup loué ; On l'a beaucoup critiqué ; Il a été un objet important pour son Siècle , preuve decisive d'un merite Superieur. Mais il n'y a point de merite parfait , & l'Auteur entre dans un détail raisonné des defauts de son Illustre Ami. Il finit par nous peindre M. D. L. M. tel qu'il étoit dans le Commerce de la vie & dans la Societé , & il en fait un portrait propre à faire regretter aux uns , de ne l'avoir pas connu , & aux autres de l'avoir perdu. Pour peindre si parfaitement Mr. de la Motte , il faut luy ressembler beaucoup ; c'est ce que l'on peut dire de Mr. l'Abbe Trublet , Auteur de cèt Ouvrage.

Les

Les Sultanes de Guzarate , ou les Songes des Hommes éveillés , Contes Mogols , par Mr. G. A Paris chez P. Prault , 1732. 3. Vol. in 12.

La Lecture de ce Livre qui est bien écrit est fort amusante , & il n'y a pas de doute que le Public , ne le reçoive aussy favorablement que les Contes Tartares & Chinois du même Auteur , dont il se fait ; une troisième Edition à Paris.

Relation Historique de l'Ethiopie Occidentale , contenant la Description des Royaumes de Congo , Angolle & Matamba , traduits de L'Italien par le R. P. Labat. A Paris chez Charles Jean Batiste de L'Epine. 1732. 5. Vol. in 12.

Ce Livre est une Traduction de l'Original Italien de *Jean Antoine Cavazzi de Montecullo* , Capucin natif de Modène , imprimé à Rome par ordre du Pape. On y trouve un mélange
curi-

curieux & intéressant des mœurs des Habitans de ces Pays, leur Origine, leurs Religions, leurs Guerres, leurs Traités de Paix, les bornes des différens Etats, leurs Loix, leurs Coutumes &c. L'Histoire de la Reine Anne Lingha, également grande dans le bien; & dans le mal, y est toute entière, de même que celle de Dona Barbara sa Sœur, qui luy a succédé au Royaume de Matamba; aussi bien que la Vie de Monazingha, Mari de cette dernière, & le plus Cruel de tous les Hommes.

Hermani Boerhaave Chimia, A Paris chez Cavelier. 1732. 2. Vol. in 4. avec figures.

L'Edition de ce Livre, si estimé des Chimistes; a été faite avec tout le soin possible, & elle est augmentée des Opuscules de l'Auteur, qui jusques à présent n'avoient point été ramassées en un seul Livre.

Le spectacle de la Nature, ou Entretien sur les particularités de l'Hif-

Janvier 1733.

65

*l'Histoire Naturelle , qui ont paru
les plus propres à rendre les jeunes
Gens curieux , & à leur former l'E-
sprit. A Paris chez la Veuve Etien-
ne. 1732. Vol. in 12 520.
pages.*

L'Auteur fait voir dans sa Preface,
que de tous les moyens , que l'on peut
employer pour former l'Esprit , il n'y
en a point de plus sûr , ni de plus effi-
cace que la curiosité. Cèt Ouvrage est
effectivement écrit dans cette vuë , il
contient divers entretiens , sur ce que
le Spectacle de la Nature offre de plus
interessant. On y developpe d'une ma-
niere agreable & spirituelle , ce qu'il y
a de plus curieux dans la Nature , pour
ce qui regarde les Animaux terrestres ,
les Oiseaux, les insectes, les poissons &c.
Par tout on trouve dequoy flatter les
yeux , dequoy éclairer & nourrir l'Esprit
& dequoy remplir le cœur de senti-
mens de Religion , pour le Grand Au-
teur de la Nature.

Observations Mathématiques ,
I *Astro-*

Astronomiques, Géographiques & Physiques, tirées des Anciens Livres Chinois, ou faites nouvellement aux Indes & ailleurs, Par les P. de la Comp. de Jésus, rédigées par le P. Et. Souciet. A Paris chez Rollin Père. 1732. in 4. 3. Vol.

Nous ne saurions donner aucune Analise de ce Livre : Tout ce qu'il contient étant essentiel. Les Ouvrages de tels Maitres, sur de pareilles matieres, ne peuvent qu'être très utiles au public.

Abregé de l'Histoire de 24. Peres de l'Eglise. Histoire abregée des Empereurs Romains, depuis Jules Cesar jusqu'à Constantin le Grand. Caracteres de 58. des meilleurs Historiens, Orateurs & Poëtes Grecs, Latins & François. A Paris chez Tautin. 1732. in 12.

Cet Ouvrage peut donner dans une Lecture courte, une connoissance generale, & cependant assez precise des matieres

tières qu'il renferme. Sa Lecture peut sur tout être très instructive aux jeunes Gens de l'un & de l'autre Sexe , qui y trouveront un assemblage de divers traits d'Histoire & de Litterature intéressants.

Dictionnaire des Arts & des Sciences &c. par Mr. D. C. de l'Academie Française , Nouvelle Edition , revue & augmentée par Mr.... de l'Academie Royale des Sciences. A Paris chez Coignard. 1732. 2. Vol. in fol.

Ce Livre est généralement connu & peu de Personnes ignorent son utilité. Cette Edition sera sans doute des plus correctes , & ne manquera pas d'être recherchée.

Dictionnaire Oeconomique , contenant divers moyens d'augmenter son bien , & de conserver sa Santé &c. Par Mr. Noël Chomel, Prêtre , Curé à Lion. 3me. Edition , corrigée &

augmentée par Mr. Danjou, Prêtre, avec fig. à Lion ; & se Vend à Paris chez Etienne Ganeau. 2. Vol. in fol. Le prix est 40. Liv. argent de France, relié.

Cet Ouvrage renferme plusieurs remèdes assurés & approuvés pour un très grand nombre de maladies ; Divers beaux Secrets pour parvenir à une longue & heureuse Vieillesse ; Les moyens d'élever, nourrir, guérir & faire profiter toutes sortes d'Animaux Domestiques ; la manière de tendre differens filets pour la pêche & pour la Chasse ; des Secrets découverts pour le Jardinage, la Botanique & l'Agriculture ; la connoissance des Plantes & leurs qualités spécifiques ; la méthode pour tirer tout l'avantage de différentes fabriques ; Celle de faire des pierreries artificielles, & peindre en miniature sans savoir le dessein ; en un mot, tout ce que doivent faire les Artisans, Jardiniers, Vignerons, Negocians, Banquiers, Magistrats, Gentils Hommes, & autres personnes de toutes qualités, pour s'enrichir. Chaque chose est

est rangée par ordre Alphabétique , & chacun pourra se convaincre des vérités indiquées , en cherchant ce qui peut luy convenir.

Traité des Matières criminelles, à l'usage des Tribunaux du Royaume de France, par Mr. De Merville Ancien Avocat au Parlement de Paris. A Paris chez Théodore Le Gras 1732.

Les Matières Criminelles sont si importantes , à cause des conséquences sur les accusations , que l'on ne sauroit avoir assez de connoissances sur cette matière. Cet Ouvrage de Jurisprudence sera donc très utile dans l'instruction & le Jugement des Procés Criminels ; d'autant plus que les règles que l'Auteur propose sont du Droit positif , c. a. d. tirées des Ordonnances, Arrêts & Règlements , & qu'elles sont mises dans un ordre & une netteté qui procurera à ce Livre l'approbation qu'il merite.

L'art d'orner l'Esprit en l'amusant , ou nouveau choix de Traits vifs, saill.

saillans & legers , soit en vers , soit en prose , &c. Par Mr. Gayot de Piraval. A Paris chez Briasson 1732. 4. Vol. in 12.

On trouve dans cèt Ouvrage divers faits particuliers , propres à amuser & à instruire agréablement , & il y a des morceaux de Poësies choisis.

Ana ou Bigarures Calotines. Premier Recueil. A Paris chez Antoine De Henquerville. 1732. Brochure in 12.

L'Auteur nous annonce dans sa préface , quantité d'Anecdotes curieuses & Littéraires , qui n'ont jamais été imprimées , & qui ne sont connus pour la plus part que d'un très petit nombre de Personnes. Il dit les avoir recueillies des plus beaux Esprits & des plus sçavans hommes de ce tems.

Journées Calotines. A Paris chez Chaubert 1732. Brochure in 12.

Cèt Ouvrage ; divisé en deux Dialogues , nous paroît ingénieux , & d'un Caractere très singulier. *L'Ar.*

L'Argenis de Barclais , Traduction nouvelle , par Mr. l'Abbé Joffe , Chanoine de Chartres. A Chartres chez N. Benard. 1732. 3. Vol. in 12.

On trouvera dans ce Livre une Traduction vraie , & entière de l'Argenis , renduë en François avec toutes les grâces & l'énergie du Latin , principalement la Poësie dont ce Roman est orné.

Discours qui ont été présentés à l'Academie des Belles Lettres de Marseille , pour le prix de l'Année 1732. A Marseille chez la Veuve Boy. Brochure in 12.

Les Discours imprimés dans ce petit Recueil, sont au nombre de quatre, & roulent sur ces paroles de Seneque : *Neminem adversa fortuna comminuit nisi quem secunda decepit.* L'adversité n'abat , que ceux que la prospérité avoit aveuglés. Le premier qui se presente est celui qui a remporté le prix par le jugement de l'Academie : Il est du Rev. P. Raynaud de l'Oratoire. Ces pieces meritent la lecture des Personnes de goût,

goût , & l'applaudissement des Connoisseurs. Cependant elles n'ont pas échappé à la critique , spécialement celle qui a remporté le prix , contre laquelle il a paru une Brochure intitulée *Reflexions Critiques sur le Discours qui a remporté le prix de l'Academie des Belles Lettres de Marseille &c.*

Mr. le Maréchal De Villars Protecteur de cette Academie, voulant récompenser le mérite & donner aux Muses une source immortelle d'emulation pour la Gloire , a fondé un prix annuel de 300. liv. qui est fixé pour toujours au 25. Aoust , & qui se donne en une Médaille d'Or de cette valeur. On l'ajugera pour l'Année 1733. à une pièce de Poësie de 100. Vers au plus , & de 80. au moins , qui sera une Ode ou un Poëme à rimes plates , dont le sujet est *L'Utilité des prix Académiques* à l'occasion de la fondation de celui de cette Académie, par Mr. le Maréchal De Villars. Les pieces pour le concours seront reçues par Mr. Chalamont de la Visclede Secrétaire de l'Academie , jusqu'au premier jour de May prochain inclusivement.

Catalogue des Arbres, des Arbrisseaux, des Plantes & des Fleurs, tant Etrangères que Domestiques, qu'on élève dans les Jardins proche de Londres, avec des planches enlumonnées. 1732. 4: petits Vol. in fol.

Les Jardiniers du Voisinage de Londres, ont formé une Société pour se perfectionner dans leur Art : Ils s'assemblent tous les mois à Chelsey, & se communiquent les Plantes & les Fleurs de la saison, desquelles ils recherchent les propriétés & la maniere de les cultiver, s'attachant sur tout à celles qui leur sont envoyées des Pays Etrangers, particulièrement des Indes. Ils tiennent Registre de leurs observations. Quelques Personnes de considération, qui ont du goût pour cette espèce d'étude, les ont engagé à rendre cet Ouvrage public. On y a ajouté le Caractère des genres, & toutes les especes particulières qu'on trouve dans les Pepinières près de Londres, avec la maniere de les cultiver.

L'Academie Royale des Belles Lettres de Bordeaux , distribuera le 25. Août 1733. deux prix. *Le premier* est destiné à celui qui expliquera avec le plus de probabilité , *le système de la Circulation de la Sève dans les Plantes, ou qui établira le mieux l'Opinion contraire.* *Le second* sera delivré à celui, qui donnera l'Explication la plus vraisemblable *de la Nature de l'Air & de ses propriétés.* Les pièces de Concours seront reçues par Mr. Sarrau , Secrétaire de l'Academie , jusques au 1. May prochain. Tous les sçavants de l'Europe sont invités d'y travailler. On peut envoyer ses Dissertations en François & en Latin , avec une sentence au bas , & l'Auteur mettra dans un billet séparé & cacheté , la même Sentence avec son Nom. Il faut observer d'affranchir les paquets. Mr. l'Abbé de la Quintine est l'Auteur *de la Dissertation sur le Magnetisme des Corps* , qui a remporté un des prix de l'année 1732.

Les Nouvelles Ecclésiastiques , qui s'impriment clandestinement à Paris ou aux Environs ; & qui avoient été inter-

intermittantes pendant quelque tems , recommencent à aller leur train. On dit que l'interruption de ces Nouvelles a été causée par une barre de l'imprimerie , qui avoit été rompuë : Un Homme habillé en Payfan , est venu dans un des Fauxbourgs de Paris , faire racomoder cette barre; Les Perquisiteurs qui l'ont découvert, n'ont pas manqué de le suivre; mais celuy cy, qui est apparemment un vieux Routier , a eû l'adresse de les mettre en défaut , au moyen de quelques ruses ; En sorte que la decouverte n'est pas plus avancée aujourd'huy qu'elle l'étoit l'année dernière , quoy que les perquisitions faites jusques icy aient couté beaucoup.



COMPLIMENT DE

Mr. De Courbons prononcé l'année dernière lors de sa reception à la survivance de la Charge de Premier President du Parlement de Navarre.

Ce jour seroit peu interressant pour moy , s'il devoit se borner à une ce-

ceremonie d'usage : Plus jaloux des droits que j'ay sur vos cœurs , que des honneurs attachez à la Place que le Roy m'a destinée , je ne dois penser aujourd'huy qu'à vous rappeler les sentimens que j'ay déjà témoignés à tous les dignes Magistrats de cette Auguste Compagnie , & à vous assurer , que la Fidelité en sera toujours le partage. Fondé sur de pareils titres , j'ose me flatter de vôtre bienveillance , & de vôtre attachement ; vous ne sçauriez me les refuser , sans donner atteinte à cette exacte Justice , que vous êtes en possession de rendre depuis si long tems.

Mais le principe de cet attachement , qui fait tous mes desirs , vous devez le prendre dans l'union , qui doit régner parmi vous ; Vous en connoissez l'importance & la nécessité ; la division entraîne la décadence des Puissances les mieux établies ; elle diminuë les droits d'une Compagnie , elle en affoiblit l'éclat & la dignité ; sa force & sa splendeur dependent moins de ses attributs , que des engagements reciproques que doivent contracter les cœurs de ceux qui la composent ; ce merveilleux ac-

cord

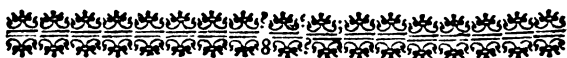
cord des uns aux autres, luy donne des liens , qui en l'unissant , affermissent son Autorité , & luy attirent la veneration des Peuples.

Cette union que le devoir fait naître , que la vertu dirige , que la justice entretient , est independante des Evenemens , bien differente de celle qui dans l'occasion où elle doit se montrer , disparoit comme ces lueurs , qui n'ont que l'apparence. C'est cette union qui est le partage des grands Magistrats , & la seule digne de vous. Pourrions nous en cimenter d'autres , nous qui formons un Corps , où nous avons les mêmes interêts à défendre , les mêmes fonctions à remplir , le même caractère à soutenir ?

C'est enfin avec cette union , que nous devons tous concourir à soutenir dans son équilibre la Balance de la Justice , & n'admettre d'autre poids pour la faire pancher, que les interêts du Prince , le bien des Peuples, & l'amour de la verité.

A ces traits vous connoissez deja, que je seray bien plus touché du rang que vous m'accorderez dans une solide amitié , que de celui où je me trouve
au-

aujourd'hui : Vous me devez l'un comme une dette , que mes sentimens m'ont acquise ; l'autre est une grace dont chacun de vous seroit bien plus digne &c.



REFLEXIONS SUR LA GENEROSITE'

Tirées des feuilles des *Reflexions diverses* , qui est un Ouvrage goûté de plus en plus, & qu'on lit avec plaisir.

La Veritable Generosité , dit l'Auteur , ignore les vains detours ; Elle ne previent que par le Zèle: & ne s'annonce que par les bienfaits. On ne peut imaginer de plaisir plus délicat que celui d'un Homme Genereux , qui découvre une occasion de faire du bien ; Il la saisit avec le même empressement qu'un Avaro rechercheroit un Tresor, rien ne lui coute, lors qu'il s'agit d'obliger ;

bliger ; soins , peines , richesses , il emploie tout pour tirer un Amy d'embarras &c.

Il n'appartient pas à un Esprit mediocre , d'être véritablement Genereux ; Il ne connoit pas assez le prix des belles Actions pour en faire son principal objet ; quelques bonnes que puissent être ses intentions , il entre toujours quelque chose de Vulgaire dans le système de sa conduite ; son jugement n'est jamais assez déterminé sur le choix de ses démarches , & souvent il se laisse entraîner au faux éclat qui éblouit le commun des Hommes. De là vient que certaines Gens font toujours entrer quelques circonstances désagréables dans les services qu'ils rendent ; Ils ne vont jamais jusqu'au bout de bonne grace ; ils ne savent ce que c'est que de prévenir , ils se font presser & prier , ou bien ils veulent assujétir ceux qu'ils obligent , & prendre de ces airs d'Empire qui caractérisent les petits esprits dans la prospérité. C'est ainsi que les Genies mediocres , ne font jamais rien qui se soutienne. Plusieurs rendront des services brillants , & qui font de l'éclat dans le
monde ,

monde ; Mais s'agit il d'obliger dans le silence, leur dureté se fait sentir & démasque leur fausse Generosité. D'autres rendent des services intéressés : On peut compter sur leurs offices, lors que l'on a du Credit, de la Protection, des espérances de fortune, une certaine réputation, ou d'autres avantages, avec lesquels ils puissent être payés de retour ; mais ils ne savent ce que c'est que de s'empresseur, pour des Personnes inutiles à leurs intérêts.

Ce n'est pas toujours l'avarice ou l'intérêt, qui empêche les Hommes d'être Generoux : Il y a des naturels insensibles qui verroient perir tous leurs Concitoyens, sans se donner le moindre mouvement pour les secourir. D'autres ne connoissent personne, lors qu'il s'agit de troubler leur repos, ou d'interrompre leurs plaisirs : Ils rapportent tout à eux mêmes ; Les intérêts les plus pressants d'un Ami, ne les detournent pas d'un amusement frivole ; Les besoins les plus touchants des Personnes qu'ils connoissent, ne peuvent les tirer de leur légargie, & de leur insensibilité. Pour voir ces sortes de Caractères sortir de

de leur indolence , il faut qu'ils soient à leur tour dans quelque besoin pressant , alors ils deviennent actifs & animés : L'adversité étant une excellente Ecole pour parvenir à la Generosité.



O D E

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

Quelle Puissance Souveraine ,
Trouble l'ordre de l'Univers !
Quels cris de fureur & de haine !
De quels feux s'allument les Airs !
Les Cieux , de leurs voûtes brisées ,
Ouvrent les portes embrasées ,
Aux Eclairs , aux Foudres brulans ,
J'entens une voix menaçante ,
Qui dit à la Terre tremblante ,
Ce jour est le dernier des temps.

Mais que vois je ! quel tas terrible ,
D'ossements & de membres morts !
Le son d'une Trompette horrible ,
En ranime tous les ressorts.

L

Quel

Quel divin rayon de lumière,
Donne à cèt amas de poussière,
De la chaleur, du mouvement !
Quel esprit , quel souffle de vie,
Agite , échauffe , vivifie ,
Les cendres de ce Monument !

Quels cris de joye & de victoire !
Voicy le Juge des Humains ,
Le CHRIST sur un Trône de gloire,
Ouvre le Livre des Destins ,
Au pied du Trône inaccessible,
Sont la Justice incorruptible,
Et l'immuable verité.
Tremblez , Mortels , je vois la Foudre,
Qui va bien-tôt réduire en poudre ,
Le mensonge & l'iniquité.

Satan , du funeste Volume ,
Transcrit les fastes Criminels.
Ah ! quelle source d'amertume ,
Pour vous , ô malheureux Mortels !
Sur le fer , l'airain & le cuivre ,
Sont gravés dans l'immense Livre,
Les trahisons, les noirs projets.
Egalement on y découvre ,
Et de la Cabane & du Louvre ;
Les attentats les plus secrets.

Sur

Sur le marbre, l'or & l'ivoire,
 Un Chérubin majestueux,
 A le soin de tracer l'Histoire,
 Des faits des hommes vertueux.
 Du haut de son Trône suprême;
 Le Fils d'un Dieu pèse luy même,
 Et les vices & les vertus.
 Au mouvement de la balance,
 Sa main punit ou récompense,
 Les Réprouvés ou les Elus.

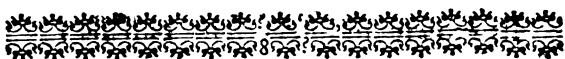
Du Seigneur, la voix redoutable,
 Trouble les Airs épouvantez,
 Je fremis. Sa bouche équitable,
 Va m'annoncer ses volontés.
 Qu'entens je! quelle horreur soudaine..
 Ciel! un Fleuve de sang m'entraîne,
 Dans l'Eternelle obscurité.
 Ah! Seigneur, je suis ton Ouvrage,
 Voudrois-tu détruire l'Image,
 De ta Divine Majesté.

Suspens les coups de ton Tonnerre,
 Qu'ont allumé tant de forfaits;
 Ne me déclare plus la guerre;
 Je fus l'objet de tes bienfaits.
 Jadis dans le sein de Marie,
 L'Esprit Saint te donna la vie,

Qui me garantit du trépas ,
Et victime de ta Justice ,
Tu t'offris toy même au supplice ,
Que méritoient mes attentats.

Contre moy ta juste colere ,
Devroit armer ton bras vengeur ;
Du Châtiment le plus sévère ,
Mon crime égale la rigueur.
Mais souviens- toy , qu'en Père tendre ;
Tu voulus autrefois repandre ,
Tout ton Sang pour briser mes fers ,
Ce Sang dont une seule goutte ,
Auroit pû racheter , sans doute ,
Les crimes de tout l'Univers.

Dieu de bonté , mes cris funebres
Sont parvenus jusques à Toy ;
Ton éclat perce les tenebres ,
Dont l'horreur me glaçoit d'effroy ;
Oui , déjà ta main se courablé ,
Comble l'abime épouvantable ,
Où m'entraînoit l'iniquité.
Tu m'appelles. O joye extrême !
Je touche à mon bonheur suprême ,
Et je le dois à ta bonté.



L'ÂGE D'OR.

Quêtes vous devenu , temps heureux ,
 âge d'or ,
Où règnoient les plaisirs , amis de l'innocence ?
De ce Siècle pervers , quand je vois la
 licence ,
Non , je n'espère plus , de vous revoir
 encor ,
Tems heureux , âge d'or !

Mon Esprit prevenu , prend pour de
 belles Fables ,
Cé que l'on dit de vos douceurs ;
La corruption de nos mœurs ,
A mes yeux obscurcis , les rend presque
 incroyables.
Je les croirois plus véritables ,
Si nous étions meilleurs.

Heureux ceux que le Ciel fit naître ,
Dans le cours fortuné d'un âge si charmant !
Leur vie étoit simple & champêtre ;
Mais ils vivoient tranquillement.

Ils

Ils étoient simples , sans bassesse ;
 Champêtres , sans rusticité ,
 Villageois , sans grossiereté ;
 Riches , sans de grands biens , délicats
 sans moleſſe.

Plus Philosophes que Bergers ,
 S'ils avoient des Moutons ; le ſoin de les
 conduire ,
 Leur faiſoit éviter , les funeſtes dangers ,
 Que l'oïſiveté peut produire.
 Chez eux , point de Palais ; de ruſ-
 tiques maiſons ,
 Leur ſervient d'habitations ;
 Maiſons , dont la ſeule nature ,
 Avoit ſouvent conduit , tout l'Architectüre.

Le lait de leurs Brebis , étoit leur nou-
 riture ;
 De la Laine qu'ils en tiroient ,
 Ils filoient des habits , ſans argent , ſans
 dorure ;
 La propreté faiſoit la plus riche parure ,
 Des vêtemens qui les couvroient.

Modeſtes , ſans être timides ,
 Ils étoient , ſans ramper , humbles dans
 leurs diſcours ;

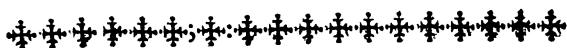
Des

Des hommes fourbes & perfides ,
Ils ignoroient encor les dangereux détours,
Hélas ! ne pouvions-nous les ignorer
toujours.

Les Concerts que formoient leur Mu-
sique champêtre ,
Etoient un doux plaisir pour eux,
Dans l'Art de l'Harmonie , ils avoient
eu pour Maître ,
Apollon, descendu des Cieux.

Pourquoy des sentimens si beaux , si
respectables ,
Des cœurs de leurs Neveux , se sont-ils
effacez ?
Ah ! pourquoy nos Bergers, ne sont - ils
point semblables ,
Aux Bergers des siècles passez ?

J'aurois déjà quitté la Ville ,
Pour aller vivre & mourir avec eux ,
La Campagne , séjour tranquille ,
Me serviroit de sûr azyle ,
Contre les faux attraits d'un Monde
dangereux.



STANCES.

Sur les Poëtes Epiques.

Par Mr. de Voltaire.

PLEin de beautés & de deffauts,
Le vieil *Homere*, a mon estime ;
Il est, comme tous les Héros,
Babillard outré, mais sublime.

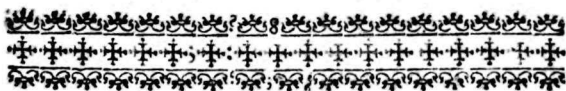
Virgile, orne mieux la raison,
A plus d'art, autant d'harmonie,
Mais il s'épuise avec *Didon*,
Et ratte à la fin *Lavinie*.

De faux brillants, trop de Magie,
Mettent le *Tasse*, un cran plus bas,
Mais que ne tolere-t'on pas,
Pour *Armide* & pour *Herminie*?

Milton, plus élevé qu'eux tous,
A des Beutez moins agréables.
Il n'a chanté que pour les fous,
Pour les Anges & pour les Diables.

Après *Milton*, après le *Tasse*,
Parler de moi seroit trop fort,
Et j'attendrai que je sois mort,
Pour apprendre quelle est ma place.

NOU.



NOUVELLES CURIEUSES ET AMUSANTES.

DISSERTATION Mithologique en forme d'Apologie sur les Paniers.

LE beau sexe étant tous les jours at-
taqué sur les Cercles ou Paniers
que les Dames portent présentement, une
d'entr'Elles a crû en devoir faire l'Apo-
logie , & rechercher la justification de
cet ajustement, dans la pratique de l'An-
tiquité. Cette sçavante Dame assure
que divers Célèbres Antiquaires soutien-
nent , que l'Usage des Paniers s'est in-
troduit dès le commencement du monde,
& que c'est à Eve même que l'on en
doit l'invention ; Mais comme les preu-
ves que l'on en pourroit donner , sont
tirées de quelques Rabins , desquels
on pourroit contester l'Autorité , & qu'il
luy seroit difficile de convaincre les in-

M

cré

crédules , de la verité de ce sentiment ; nôtre Apologiste veut bien n'y pas insister , & laisser tout le monde dans une entiere liberté d'opinion sur cette matiere.

Abandonnant donc ces premiers âges du monde ; Elle fixe la premiere Epôque bien connue du Regne des Panniers , au commencement de la Monarchie des Grecs ; car , dit Elle , s'ils n'en sont pas les inventeurs , du moins en ont ils renouvelé solemnellement la mode. Le sujet en est Celebre , & connu de tous ceux qui ont tant soit peu de Litterature ; on veut parler de l'Antre sacré par où Apollon rendit ses Oracles à Delphes , pendant plusieurs Siècles. Ce Dieu , comme l'on sçait ne parloit jamais immédiatement au Peuple ; il luy faloit toujours un Organe feminin pour s'énoncer. Surquoy quelques uns ont dit , qu'il en agissoit ainsi pour faire plaisir à Diane sa sœur ; D'autres ont avancé , que ce Dieu Blondin avoit en cela des vuës plus particulieres & un intérêt plus Personnel ; Ils citent à cette occasion ses Amours avec Daphné , ses galanteries , avec cinq ou six des Muses



& avec plusieurs autres, preuve évidente de son inclination, & de son estime pour le beau sexe. Mais quelles que fussent ses vûes, revenons aux Paniers, & aux Cérémonies, qui justifient l'Antiquité de leur usage. A l'embouchure de l'Antre mystérieux du Temple de Delphes, étoit un Trepie, qui avoit environ 12. Coudées de circonference : La Pithienne ou Prêtresse d'Apollon, alloit s'y asséoir, mais en telle posture que ses juppes pussent entourer tout le Trepie & boucher exactement l'Orifice de l'Antre, à peu près comme un Chapiteau couvre son Alambic. Bien-tôt après ces preliminaires, les fumées du Dieu souterrain montoient, & la Prêtresse rendoit alors ses Oracles. Apollon ne se servoit pas toujours du même organe, il lui prenoit fantaisie de prendre parmi les Dames Grèques, celle qu'il trouvoit à propos, Il falloit en conséquence qu'elles fussent pourvûes d'une Ample Jupe, bien cerclée, & toute propre à s'adapter facilement sur le Sacré Trepie. Toutes les Personnes du sexe regardant les Paniers comme essentiels au Culte du Dieu, eurent soin de se parer des

plus belles & larges jupes, & il est sûr que toutes les Grèques en portoient de fort amples. La Grèce, pendant que cette mode dura, étoit florissante, & les sciences y furent portées au plus haut période de grandeur. Mais ces mystérieux Paniers, ayant été abandonnés par les Grèques, Apollon quitta l'Antre, l'Oracle tarit, & peu après, le Pays tomba dans un Abatardissement, une ignorance & une Barbarie, dont il ne s'est pû relever jusqu'icy : Ce qui ne peut être attribué qu'à la suppression d'un ornement si avantageux, qui étoit dans ces tems là en très grande révérence, & qui aujourd'huy, sans avoir fait de mal à Personne, s'est attiré un si grand nombre d'Ennemis ! Voilà ce que l'on peut appeller le premier âge des Paniers. On nous fait espérer de nous donner dans quelque tems la suite de cette Histoire, si les Dames approuvent ce petit échantillon d'une Personne de leur sexe.



LE PROCES DU FARD.

LA Mode & la Nature un jour,
 Vinrent au Tribunal d'Amour :
 La Mode y vint enluminée ,
 En long étalage & grand train ,
 D'amples Fatras environnée ,
 Le Masque & la Marotte en mains ;
 Nature simplement oinée ,
 En robe ondoyante , en Patin .
 Un bouquet de fleurs sur son sein ,
 Et de ses cheveux couronnée ;
 Amour , dit - elle , entens ma voix ,
 Et qu'elle éveille ta justice .
 Tu vois la fille du caprice ;
 Je suis le jouet de ses Loix .
 Mon fils , prends part à mes outrages ;
 A ton Empire , à mes attraits ,
 Ils portent de communs dommages ;
 Corrompre , alterer mes Ouvrages ,
 N'est ce pas émousser tes traits ?
 Sans tant discourir , dit la Mode ,
 Montrons aux yeux nôtre pouvoir .
 Amour est un Dieu qui veut voir ,
 Et qui gouta cette methode .
 Nature appuya ce dessein ,
 Et choisit G x x x . pour modèle .
 L'Amour essuya de sa main ,
 Cette couche artificielle ,
 Enfant de l'Art & du matin ,
 Et G x x x . n'en fut que plus belle .
 C'étoit l'Aurore au front lerein ,
 Lors qu'elle ne fait que d'éclorc ,

Et

Et que Phœbus , n'a pas encore ,
Par les couleurs dont il l'a peint ,
Séch  la fraîcheur de son teint .
La Mode , sur d'autres Mod les ,
Fait son chef - d' uvre concert  ,
Dresse ses Tables solennelles ,
Et de cent Machines nouvelles ,
Construit l'Autel de la Beaut  .
Son Art , ses ruses , furent telles ,
Si bien sa Magie op ra ,
Qu'enfin , elle d figura ,
Une H ro ne d'Op ra .
On rit de cette O uvre postiche :
Au petit monstre enjoliv  ,
L'Amour fait construire une Niche ;
A l'autre , un Temple est  lev  ;
Toi , dit l'Amour   la Nature ,
Viens rendre une couleur plus pure ,
Aux beaut z qui suivent mes pas ;
Mes traits ont form  leurs appas ,
Pour les yeux , non pour la parure .
Tout s'embellira sous ta Loy ;
Ta Rivale n'a pour te nuire ,
Que l'Art passager de s duire ,
L'Art constant de plaire est   toi .
Belle G x x x . c'est ton partage ;
Si tu vois couvrir d'un nuage ,
Tes beaux jours de s renit  ,
C'est l'Art jaloux de la Nature ,
Et contr'elle encor revolt  ,
Qui sous le Nom de facult  ,
Fait   tes attraits cette injure ,
Et te punit de ta beaut  ;
Eloigne un secours redour  ,
D'un souris rappelle & rass re ,
Les ris , enfans de la Sant  ,

Et

Et dans le sein de la gayeté ,
 Cherche une guérison plus sûre.



LES SOUPIRS DE L'HIMEN EPIGRAMME.

Certain mari, fort ennuyé de l'être ,
 Car prenant femme il avoit pris un maître,
 Réfléchissoit que cet hyver pourri ,
 En fluxions en catarres fertile , (Ville ,
 Mettoit en deuil les trois quarts de la
 Et soulageoit plus d'un pauvre Mary.
 Or sur ce cas, flatant son esperance ,
 Près de sa croix , il soupiroit un jour.
 Quoy , mon ami , vous soupirés, je pense ?
 Dit sa moitié , d'un ton tout plein d'amour.
 Moi soupirer ! dit il , quelle apparence ?
 Vous vous trompés, Madame, assurément.
 J'ai fort la toux ; j'aspirois seulement.
 C'étoit bien dit. Accablé de souffrance,
 Il aspirait après sa délivrance.



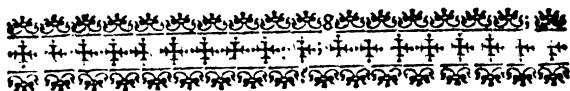
LE BAUDET ET LA JUMENT FABLE.

Certain Baudet ambitieux,
Voulant établir sa Noblesse,
Vint offrir ses soins & ses Vœux,
A Matrone, Jument que l'on nommoit
Duchesse.

(Duchesse, par derision
De sa vaine présomption.)
Il prit la résolution,
De s'unir avec Elle ;
Femme, disoit-il, d'un tel nom ;
Va changer ma condition,
Et distinguer ma parentelle ;
Je puis faisant fouche nouvelle,
Avoir Mulets, non des ânon, ;
Casque en Visière & plume en tête ;
Ils leveront la Crete
Et porteront Caparaçons,
Des Ecussions,
Feront grand bruit, grands carillons ;
Auront des Charges dans l'Armée.
Cela dit, à sa bien aimée,
Propose la Conjonction ;
Martin est bien reçu, lors la Conclusion
Se fait dans le même intervalle ;

Baudet' épouse la Cavale ;
Ont ensemble petits Mulets ,
Mulet aîné , Mulets cadets ,
Aussi Sots que leur Père ,
Et plus vain que leur Mère ;
D'esprits quinteux ,
Têtus, Hargneux ,
En trahison , donnant ruades ;
Faisant mille incartades ;
Mère & Mulets , n'avoient que du mé-
pris ,
Pour le Papa Baudet , le meilleur des
Maris ,
S'il veut décider une affaire ,
Duchesse le fait taire ,
Lui disant , taisés- Vous , Baudet ,
Laissez parler mon fils Mulet ,
Vous raisonnés comme une bête ;
Pauvre baudet baisse la tête ,
Et maudit cent fois le moment ,
Qu'au lieu d'Anesse il prit Jument.
Repos vaut mieux qu'honneur & que
fortune ,
Qu'un chacun prenne sa châtune.





VAUDEVILLE BACHIQUE.

A cette joyeuse table ,
 Chantons le Père Sirot ,
 Il a l'Esprit agreable ,
 L'enjoûment est son vrai lot ;
 Comme il siffle la Linote !
 Admurez comme il Sirote !
 Oh ! oh ! oh ! oh ! oh ! oh !
 Vive le Père Sirot.

Quand des meilleurs Vins du monde ,
 Il a bû quinze ou vingt coups ,
 La joye éclate à la ronde ,
 Les Convives chantent tous ,
 Comme il siffle &c.

Le venerable Silene ,
 Qui buvoit si largement ,
 N'auroit imité qu'à peine ,
 Nôtre Siroteur charmant.
 Comme il siffle &c.

L'Histoire par tout nous vante ,
 Mille & mille grands Vainqueurs ,
 Mais le Heros que je chante ,
 Est le plus grand des Bûveurs.
 Comme il siffle &c.

Deformais à chaque Table ,
Où le bon vin coulera ,
Chacun d'une voix aimable ,
Avec transport chantera.
Comme il siffle &c.

Qu'on luy dresse une Statuë,
Buvant un Verre de Vin ,
Et qu'au bas brille à la vûë,
Pour devise ce refrain.
Comme il siffle la Linote !
Admirez comme il sifrote !
Oh ! oh ! oh ! oh ! oh ! oh !
Vive le Père Sirot.



Les mots des deux Logogriphes
du Mercure de Décembre 1732. sont
PRESAGE & POULET.

Voici un quatrain qui nous a été
envoyé de Berne sur ce sujet.

Après avoir scruté le bizarre assemblage ,
De votre curieux & griffique feuillet ,
Soudain pour premier mot, j'ay découvert *présage*.
Le second est aisé, c'est celui de *Poulet*.

A. H. M. D.



LOGOGRIPE.

Sept membres arrangés font mon individu,
 Dont les quatre premiers, sans les chan-
 ger de place,
 Forment un autre Tout, au Lecteur fort
 connu,
 Qui peu propre & grossier, suffisoit pour
 Horace,
 Dans les trois quarts du monde, on en fait
 très grand cas,
 Le besoin prétend qu'on en fasse,
 Cependant autrepant un Roy même s'en
 passe,
 Et l'homme ne le chercha pas,
 Tant qu'aimant Dieu plus que luy même,
 La sincere innocence eut pour luy des
 appas.
 Si vous doublez le quatrième,
 Ajustant l'un des deux aux trois autres
 restez ;
 Des deux parts de mon tout, vous ver-
 rez la dernière,
 Dans les Prés, les Valons, & les lieux é-
 cartés, Sans

Sans cesse porter la premiere ,
 Avant qu'à la Nature humble & simple
 ouvrière ,
 L'Art superbe faisant de sçavantes leçons ,
 L'embellisse & la change en diverses façons ,
 Pour servir aux Humains en plus d'une
 maniere.
 Mais si les trois derniers, sont pris séparé-
 ment ,
 Vous trouverez un Element.
 Réünissez mon corps , & d'abord dans la
 guerre ,
 D'un air fier , & pompeux , vous me ver-
 rez marcher ,
 Et de Mars en courroux , défier le tonnerre.
 Prenez moy , dans un autre sens ,
 Ma fonction est basse & vile ;
 Alors je ne deviens utile ,
 Sur tout , qu'aux plus petits enfans.

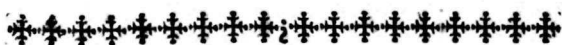
AUTRE LOGOGRIPHE.

Je suis mere de sept enfans ,
 Qui de moy n'ont point pris naissance ,
 Et par une autre circonstance ,
 Nous dattons tous du même tems.
 Le fils d'un Patriarche au début se présente ,
 Une rivière vient après ,

Ma

Ma premiere de moins, ainsi que la suivante,
A l'instant vous reconnoîtrez ,
Une des Provinces de France ,
En cèt état , mon second membre à part,
Je plais, ou je déplais sur la simple apparence.
Pris dans un autre sens , je suis pour le Sou-
dart ,
Un sujet de travail , ainsi que de science ,
Voulez - vous autrement m'interpreter ,
encor ,
A bon droit je suis un trésor ;
Le susdit remis en sa place ,
Si mon dernier est retranché ,
Tel humain est bien empêché ,
Qui de moy par force se passe.
Rognez encor , & puis à decouvert ,
Vous verrez que jamais, on ne me prend
sans verd.

**AVIS**



A V I S.

L'Adresse du Mercure Suisse, est
au Sr. Daniel Wavre à Neufchatel :
On pourra lui adresser Franco les Pièces
que l'on souhaitera d'y faire inserer.

Le prix est six Livres tournois par
année, ou dix Sols le Vol. broché, ar-
gent de Neufchatel.



TABLE.



T A B L E.

Nouvelles Historiques & Politiques.	Alle-
magne	3
Pologne	16
Russie	18
Suède	20
Dannemarck	21
France	22
Grande Bretagne	28
Pays - Bas	31
Espagne	33
Portugal	40
Italie	41
Turquie	46
Suisse	48
Nouvelles Litteraires	60
Prix fondé par le Maréchal de Villars	72
Société des jardiniers de Londres.	73
Prix de l'Académie de Bordeaux pour 1723.	74
Compliment de M. le Président de Courbons	75
Réflexions sur la Générosité	78
Ode sur le jugement dernier	81
L'Age d'or, Poème	85
Stances sur les Poètes Epiques	88
Nouvelles Curieuses & Amusantes.	Disserta.
tion sur les Paniers	89
Le Procès du fard	93
Les soupirs de l'Himen. Epigramme	95
Le Baudet & la jument, Fable	96
Vaudeville	98
Explication des Logogriphes de Decemb. 1732	99
Logogriphes.	100

F I N.